

Cours I :

INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE

I-1-Limites et chevauchement avec la sociologie

On peut distinguer aujourd'hui un double mouvement, l'un qui va de la sociologie vers la linguistique, l'autre qui va de la linguistique vers la sociologie. Tout sociologue qui mène une recherche qui va au-delà d'un domaine limité, qui prétend donc à une vision d'ensemble de sa discipline, fait référence à la linguistique comme savoir organisé. Cette référence peut signifier une aide, un modèle valable analogiquement ou le moyen de trouver un fondement commun à toutes les sciences humaines. *« La sociologie est le discours sur la société située et constituée en type le long d'un développement historique global des sciences humaines dans lesquelles les œuvres (art-religion) prendraient leur sens et leur place(...) Le recours à la linguistique est le recours à un moyen (code-règles-traités) à la fois universel et typique de comprendre les œuvres et les types de sociétés qui vont vers notre société moderne et les utopies qui y sont possibles ».*

Nombre de sociologues, sinon tous recourent à quelque chose qui a à voir avec la linguistique sous le nom de contenu, de sémantique, de termes associés... Inversement, le linguiste va vers la sociologie ou plus justement vers le thème « société » dans la perspective d'une vision complète et différenciée de la langue comme état, institution, texte, style et discours. La linguistique est à la fois et constamment historique, pédagogique, stylistique et politique parce qu'en aucun cas la langue n'est conçue comme une opacité mais au contraire comme une transparence analysable en multiples différences, lesquelles conduisent soit à un ensemble en emboîtements, soit à un équilibre.

C'est donc la sociolinguistique qui peut constituer un lien complexe et offrir une articulation des possibilités et des types de preuve que peuvent offrir ces deux disciplines, la linguistique et la sociologie.

Les articles, les revues montrent que la langue n'est pas seulement un moyen de communication entre les hommes, ni un moyen de s'influencer réciproquement. Elle n'est pas uniquement porteuse d'un contenu que celui-ci soit inexprimé ou manifeste mais elle est elle-même un contenu. Elle permet d'exprimer l'amitié ou l'animosité, elle indicateur de la position sociale et des relations de personne à personne. Elle détermine les situations et les sujets, les buts et les aspirations d'une classe sociale ainsi que l'important et vaste domaine de l'interaction qui donne à chaque communauté linguistique son caractère particulier.

Chacune de ces communautés possède un certain nombre de variétés linguistiques, toutes différentes les unes des autres selon leur fonction. Dans la plupart des cas, ces variétés correspondent à diverses spécialisations relevant du domaine de la profession ou de l'intérêt, par exemple, la langue des affaires, la langues de la rue, de la maison et c'est pourquoi le vocabulaire, la prononciation et la structure de la phrase comportent des éléments qui ne sont généralement pas utilisés et qui parfois ne sont même pas compris par toute la communauté linguistique. Les utilisateurs de ces variétés spécialisées ne peuvent pas toujours les employer, ils doivent chaque fois se servir d'une variété linguistique qui convient aux auditeurs avec lesquels ils sont en contact. De manière général, ce sont ces passages d'une variété à l'autre qui forment l'objet de la sociolinguistique ou encore de la sociologie du langage, science qui, entre autres,

s'efforce de déterminer qui parle quelle variété de quelle langue, quand, à propos de quoi et avec quels interlocuteurs.

La sociolinguistique essaie de décrire les caractéristiques linguistiques et fonctionnelles des variétés du répertoire verbal, quelle que soit leur nature (qui dépend de la profession, de la classe sociale, de la région ou de leur interaction) car les dialectes initialement régionaux peuvent représenter des différenciations sociales et inversement. La sociolinguistique s'efforce de faire plus encore. Elle essaie de déterminer l'influence linguistique d'une variété sur l'autre et étudie aussi de quelle manière les changements dans le processus et l'influence réciproque des réseaux de locuteurs peuvent modifier l'extension de leurs répertoires verbaux.

Bref, la sociolinguistique tâche de découvrir quelles lois ou normes sociales déterminent le comportement linguistique dans les communautés linguistiques, et s'efforce de les délimiter et de définir ce comportement vis à vis de la langue même.

Elle essaie également de déterminer quelle valeur symbolique ont les variétés linguistiques pour leurs usagers. Les variétés peuvent signifier l'intimité et l'égalité, d'autres correspondent à un niveau d'éducation ou à un caractère national en raison du savoir nécessaire à leur emploi ou à ceux qui en usent. Donc la sociolinguistique est l'étude des caractéristiques des variétés linguistiques, des caractéristiques de leurs fonctions et des caractéristiques de leurs locuteurs, en considérant que ces trois facteurs agissent sans cesse l'un sur l'autre, changent et se modifient mutuellement au sein d'une communauté linguistique.

En résumé on peut dire que la sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Elle s'est donnée pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales, aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

Elle traite donc de trois types d'objets :

- La diversité ou variétés linguistiques
- la communication conçue comme échange entre deux ou plusieurs acteurs sociaux, et comme ensemble de pratiques socialisées
- Les problèmes qui relèvent du plurilinguisme : emprunt, code switching...

I-2 Limites et chevauchement avec la linguistique

Principale différence avec la linguistique « générale » : celle ci décrit la langue comme un système autonome alors que la sociolinguistique considère la langue comme une production/ un acte social.

-La linguistique s'intéresse principalement à la description de systèmes, au développement dit interne (cf. linguistique historique, comparatisme, etc.) cf. la fameuse distinction saussurienne entre langue (produit collectif) et parole (acte individuel).

-La sociolinguistique s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : chevauchement avec la sociologie, la politologie, l'histoire, l'anthropologie cf. études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes etc. Plus précisément une grande attention sera donnée à la variation (par opposition à la règle), aux facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.).

La ville comme lieu de contact/variation va devenir un lieu privilégié d'études (par opposition à dialectologie)

Ces différentes approches des faits langagiers se traduisent également par des méthodologies différentes : la description grammaticale d'une langue peut se faire à partir d'un informateur, ou d'un corpus de textes écrits par exemple ; l'approche sociolinguistique suppose des recueils de corpus en « situation » qui mettront en valeur la diversité des usages en fonction de la diversité des locuteurs.

I-3- Bref aperçu historique de la sociolinguistique générale

Avant que le terme sociolinguistique ou sociologie de la langue existe il y avait évidemment des gens qui faisaient de la sociolinguistique « sans le savoir » cf. études dialectales, sur les patois et donc prise en compte de la variation géographique, études sur les contacts de langues (Schuchardt 1842-1927, Weinreich), linguistique historique avec en France des gens comme Meillet, Marcel Cohen, etc., ou l'anthropologie linguistique comme Boas, Sapir, etc.. et bien au delà en ce qui concerne le rapport langue/pensée (logiciens) et le rapport style/classe sociale.

La sociolinguistique comme discipline constituée s'est élaborée dans les années 1960 aux USA autour d'un groupe dont la plupart des membres vont devenir célèbres dans leur champ respectif (cf. Calvet 2003) : Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc. Leur approche peut se résumer à cette sentence célèbre « Etudier qui parle quoi, comment où et à qui » (Fishman, 1965). Les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux et non plus périphériques. La sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme et bien sûr avec le générativisme. Chacun de ces membres développera un champ particulier de la sociolinguistique :

Hymes : contact de langue et créolistique / Fishman : langues des minorités et rapport langue/identité/Gumperz « la sociolinguistique interactionnelle et l'ethno-méthodologie
Labov : la sociolinguistique variationniste urbaine / Ferguson : champ large mais pour le domaine arabe sur lequel je reviendrai : la question de la diglossie et les koines urbaines.

A partir de la fin des années soixante, la sociolinguistique devient un champ important, actif qui a beaucoup apporté au renouvellement de nos catégories en particulier grâce au domaine de la linguistique de contact et qui a souligné la relativité des frontières et des catégories:

Les langues qui étaient perçues comme des systèmes autonomes vont de plus en plus être perçues comme des systèmes poreux, fluides, variables, etc.

La sociolinguistique rappelle que les langues sont des abstractions, des catégories construites par les linguistes/grammairiens et les acteurs sociaux et politiques qu'il s'agisse des catégories comme langues ou dialectes ou variétés. Toutes ces catégories ne reflètent pas des réalités inhérentes. Donc la sociolinguistique a participé du mouvement général des idées en Sciences humaines de la deuxième partie du XXème siècle où on est passé de conceptions essentialistes héritées du 19^{ème} s. (cf. races, ethnies, langues) à des conceptions beaucoup plus relativistes, contextualisées, historicisées (il n'existe pas de catégories pré-établies, ce sont les acteurs et les chercheurs qui créent ces catégories)

Mais comme toute discipline, la sociolinguistique a eu également tendance à se fragmenter en de multiples sous domaines avec des querelles de méthode qui ne sont pas toujours très passionnantes. Parmi les grandes tendances actuelles:

- a) d'une part tous les travaux relevant de la sociologie du langage où l'accent est surtout mis sur les groupes sociaux, les politiques linguistiques etc. et où la description des faits linguistiques est relativement marginale,
- b) la linguistique variationniste, tendance Labov, qui reste dans une conception systémique du langage même si considère que la variation est le moteur de l'évolution linguistique. Cette branche s'attache principalement à l'étude des variantes sociales à l'intérieur de ces systèmes. Domaine qui attache une grande importance aux corrélations statistiques comme dans la sociologie et c'est pourquoi ce sont essentiellement des variantes phonologiques qui sont étudiées car sont plus facilement comptabilisables. On peut également placer dans cette lignes les travaux de l'école anglo-saxonne qui ont beaucoup travaillé sur le contact dialectal en milieu urbain et les phénomènes d'accommodation dialectal (Trudgill, Milroy, Kerswill, etc.).
- c) tout le domaine de la pragmatique, sociolinguistique interactionnelle, les actes du discours etc. où l'on va montrer dans des études plutôt micro comment les locuteurs jouent, se positionnent sur les différents registres/variétés de langue
- d) plus récemment et principalement en France, une sociolinguistique urbaine (Bulot, Calvet) qui ne prend pas simplement la ville comme cadre, mais qui s'interroge sur l'interaction entre ville et pratiques langagières, sur l'urbanité des faits linguistiques.
- e) Tout le domaine du contact de langue et de la créolistique qui a connu un essor très important depuis trente ans et qui regroupe des approches très différentes.

NAISSANCE DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

II-1 -LE CONTEXTE HISTORIQUE

A l'inverse des linguistes, les sociologues préfèrent rattacher l'évolution de la sociolinguistique à des nécessités sociales qu'à des impératifs épistémologiques. Ainsi, l'apparition de cette nouvelle branche de la linguistique, dans les pays anglo-saxons et en France, à des périodes différentes, est une réponse aux interrogations des linguistes, liée au contexte politique et social. Aux Etats Unis, son apparition est liée à la redécouverte de la pauvreté frappant surtout les minorités. Dans les années 1960-1970, un déficit budgétaire s'aggrave car les dépenses ne suivent pas les prévisions. Par ailleurs, la seconde guerre du Vietnam, les deux chocs pétroliers accentue la poussée inflationniste, un ralentissement de la croissance, la hausse des prix, tous ces facteurs entraînent une aggravation du chômage qui frappe surtout les minorités linguistiques. Pour remédier à des problèmes que l'on rencontre à l'école, pour aider ces minorités (noirs, portoricains, indiens) à s'intégrer, des spécialistes : sociologues, psychologues... vont effectuer des recherches. « On redécouvre que le langage joue un rôle important dans la différenciation sociale, comme en témoignent les problèmes scolaires des enfants des milieux défavorisés. Le gouvernement fédéral lance une politique sociale visant à l'intégration scolaire des minorités linguistiques. Un grand nombre de chercheurs dont Labov, Hymes, Fishman, se fixent comme un de leurs objectifs d'aider à résoudre ces problèmes. Ainsi Labov consacre-t-il plusieurs articles aux causes de l'échec des enfants noirs dans l'apprentissage de la lecture, Hymes entend examiner non seulement les outils linguistiques et la structure sociale ; Fishman se penche sur les problèmes de contact de langue. Tous les trois constatent que la linguistique structurale et générative se trouve impuissante à traiter la question que pose pour l'école l'apprentissage de la norme linguistique. Pour eux, la différenciation linguistique est inséparable du pluralisme culturel dont toute société est témoin, et le

langage est investi de valeurs économiques et sociales »(Christian Baylon p16).

En France , les préoccupations d'ordre sociologique ont été mises à l'écart par le prestige d'un structuralisme à sujet réduit et le succès de la grammaire de Chomsky qui proposait un modèle éliminant le fonctionnement pragmatique du langage. Grâce aux travaux de recherches anglo-saxons, la réflexion sur le langage en tant que pratique sociale va être renouvelée et la linguistique française sera obsédée à partir du XIX siècle par le problème des rapports de la langue et des mouvements sociaux. De nombreux travaux vont apparaître : Ducrot fait connaître ses recherches sur les actes de parole, JB. Marcellesie et Gardin se sont fait largement l'écho des idées de Labov. Ces préoccupations sont liées dans les années 1975-1985, période où les conditions socio-économiques se transforment : société en crise, chômage, poussée nationaliste-sécuritaire, xénophobie et problèmes de l'intégration car la société française contemporaine est caractérisée par la confrontation d'imaginaires sociaux : jaillissement de des différences, affirmation des minorités à la recherche de valeurs neuves : les immigrés, les chômeurs, les minorités culturelles s'opposeraient aux français.

A- CRISE DE LA LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Elle présente des étapes qui se manifeste par des écoles : Le structuralisme, le distributionnalisme, le fonctionnalisme. Elle s'est développée en isolant dans la totalité du langage un objet censé être homogène, la langue en l'étudiant indépendamment de ses réalisations à l'ensemble de la réalité extralinguistique et elle a mis en place un ensemble de concepts méthodologiques et descriptifs. Cet ensemble de concepts, cette méthodologie rigoureuse a permis le développement d'une linguistique descriptive structurale synchronique centrée sur la phonologie, la syntaxe, la fonction des éléments et leur distribution. La grammaire générative reprend de façon systématique le projet d'une grammaire universelle, elle réhabilite le sujet parlant mais idéal et tout en reprenant les concepts établis par les structuralistes, n'élucident pas pour autant le rapport entre langue et société.

En effet, de nombreux reproches ont été prodigués contre la linguistique structurale, F. François parle de crise de la linguistique, Marcellesie affirme qu'elle est incapable d'intégrer de manière satisfaisante la variation et de répondre aux questions de la place et du rôle des phénomènes langagiers dans la société (Pensée n 209, Janvier 1980, p.4) d'où la remise en cause de certains concepts.

B-LES CONCEPTS SAUSSURIENS ET LEUR REMISE EN CAUSE.

-La langue

-Le signe linguistique

-La communication

Ouvrir le débat fondamental sur la nature sociale du langage signifie une remise en cause d'un certain nombre de concepts relatifs à la linguistique structurale et à la grammaire générative qui d'une certaine manière ont répondu à leur manière à la question fondamentale du rapport entre langage et société, la place qu'y occupe cette problématique, sa pertinence, les réponses qui y sont apportées.

En effet, on sait le rôle fondateur qu'a joué, en Europe tout au moins, Le cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure, publié pour la première fois en 1916. Depuis, la recherche en linguistique, comme dans les autres sciences de l'homme et de la société, s'est diversifiée, d'un point de vue géographique autant que théorique, voire atomisée. Il convient de souligner cependant que les deux dernières décennies ont vu progressivement émerger un ensemble d'hypothèses et de pratiques qu'on range

volontiers sous l'étiquette de linguistique de la parole ou sociolinguistique, et qui s'opposent, d'un point de vue épistémologique à la linguistique de la langue, du système, pour reprendre la distinction Saussurienne entre langue (savoir collectif, social, organisé en système) et parole (ensemble des productions individuelles, des réalisations linguistiques concrètes).

Donc la sociolinguistique est bien une linguistique de la parole, c'est-à-dire une linguistique qui, sans négliger les acquis de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers, situe son objet dans l'ordre du social et du quotidien, du privé et du politique, de l'action et de l'interaction, pour étudier aussi bien les variations dans l'usage des mots que les rituels de conversation, les situations de communication que les institutions de la langue, les pratiques singulières de langage que les phénomènes collectifs liés au plurilinguisme.

1-La langue chez Saussure

Rappelons tout d'abord la démarche de Saussure lorsque celui-ci constitue l'objet de la linguistique : la langue

« Pour trouver dans l'ensemble du langage la sphère qui correspond à la langue, il faut se placer devant l'acte individuel qui permet de reconstituer le circuit de la parole »(p.27). Cependant si cet acte de communication est déjà social (deux participants), cette socialisation est bien pauvre face à la réalité de l'interaction linguistique réelle. De toute manière l'acte sera encore simplifié, Saussure ne s'intéresse qu'à l'auditeur. Pour expliquer ce phénomène individuel, Saussure passe à un autre niveau. *« La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement »*(p.30), *« elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu par son pouvoir coercitif : elle est le produit que l'individu enregistre passivement (p. 30), « et il ne peut à lui seul ni la créer ni la modifier »* (p.31)

La langue a donc une double caractéristique :

-Une existence extérieure à l'individu, au niveau de la psychologie collective »dans les cerveaux d'un ensemble d'individus, car la langue n'est complète dans aucun, elle n'existe parfaitement que dans la masse »(p30)

-Une intériorisation pour chaque individu : *« quelque chose qui est dans chacun d'eux tout en étant commun à tous et placé en dehors de la volonté des dépositaires »*(p.38)

On peut dire qu'à ce niveau d'analyse, Saussure arrache la langue à l'étude des faits de nature en la rattachant à la sociologie : *« la langue est classable parmi les faits humains tandis que le langage ne l'est pas... »*. *« Pour savoir dans quelle mesure une chose est une réalité, il faudra et il suffira de rechercher dans quelle mesure elle existe pour la conscience des sujets »* (p.128)

La langue n'est pas seulement une représentation collective, elle est une véritable institution sociale, système de signes exprimant des idées. Elle est comparable de ce point de vue aux autres systèmes de signes et relève de la sémiologie, *« science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale, et formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale »*(CLG, p.33) Tel est le point extrême de la réduction de la linguistique à la sociologie atteint par Saussure.

Or la sociolinguistique considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. L'opposition langue/parole ou compétence/performance implique que dans le champ d'investigation du linguiste, seule la langue (ou la compétence) constitue un système fermé. Il faut donc dépasser cette opposition car elle fournit un cadre trop étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel. Pour ce faire certains linguistes, constatant le caractère systématique de certains faits linguistiques situés en dehors de la compétence telle que la définit Chomsky, essayent d'élargir cette notion de compétence pour qu'elle recouvre des faits que Chomsky attribue à la performance. Ainsi Hymes, dès 1972, développe le concept de compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

CONCLUSION

On peut donc conclure que la sociolinguistique est née à partir de l'existence de deux facteurs concomitants :

-un état de connaissances : mise en question des grammaires formelles, réintégration des données sémantiques, appel à l'interaction sociale comme donnée de la communication.

-un état de fait : existence de problèmes linguistiques qui intéressent la vie sociale de certaines communautés.

C'est cette dualité radicale du langage, à la fois intégralement formel et intégralement traversé par des enjeux subjectifs et sociaux qui fait l'objet de la sociolinguistique.

Cours II: DEMARCHE ET OBJET DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

III-1 -DEMARCHE

La sociolinguistique implique :

- une théorie linguistique : **qu'observer ? que décrire ?**

-et une conception systématique de la communication parlante, une sociologie : **qui observer ? dans quelles relations sociales ?**

La méthode en sociolinguistique se répartit en deux démarches successives :

1-une description de la structure linguistique et une description de la structure sociologique.

Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste des phénomènes langagiers et les concepts et méthodes à la sociologie car cette dernière « *montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Le langage est une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques imbriquées les une dans les autres, un moyen d'expression de l'individu.* »

2-une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, le langage est le moyen qui permet cette connaissance. Naturellement la démarche du chercheur variera selon le sujet et aussi selon sa position idéologique.

III-2-OBJET DE LA SOCIOLINGUISTIQUE

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés :

-les fonctions et les usages du langage dans la société,

-la maîtrise de la langue, l'analyse du discours,

- les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques...

Elle s'est donnée au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. Elle dépasse cette opposition qui fournit un cadre étroit pour l'étude de problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel et s'ouvre vers ce que Hymes appelle **la compétence de communication** : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social. D'autres linguistes, tel Labov, pensent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description. Cependant quelque soit les différences, tous les chercheurs mettent l'accent sur un objet unificateur : le langage considéré comme une activité, socialement localisé, dont l'étude se mène sur le terrain.

Donc sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire à la suite d'HENRI Boyer , (p.7) que « *celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances, l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la-les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation.* »

Les objets d'observation et d'analyse ne seront pas les mêmes, ils sont conditionnés par la démarche du sociolinguiste, selon qu'il s'attache à mettre en relation telle ou telle composante.

Ainsi le sociolinguiste peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, les sociolectes, et autres variétés en usage dans tel groupe. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une plus ou moins grande légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il ne lui est pas interdit non plus d'interroger les divers types de discours, oraux ou écrits pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire la manifestation plus ou moins problématique de plusieurs voix : celles des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question.

Le sociolinguiste réintroduit dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs- partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, en particulier, des stratégies mises en œuvre. Enfin, la communication elle-même peut retenir son attention au travers des actes de parole, directs ou indirects, de leur interprétation plus ou moins prévisibles, des rituels sociolinguistiques sur lesquels s'appuie la parole en communauté. Donc la sociolinguistique investit tous les domaines suivants (voir schéma suivant p.7)

Cours III

VI : LA VARIATION LINGUISTIQUE

La question de la variation est une question fondamentale pour la sociolinguistique car il s'agit véritablement de tirer les conséquences du constat fait par tout linguiste, même débutant : on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise des registres de langues acquise, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses, qui, même si elles sont globalement appelées "français", peuvent comporter des différences considérables aux yeux du linguiste qui les décrit. C'est le désir d'expliquer cette variation, de trouver les causes de chaque variété en rendant compte de toutes les données susceptibles d'être mises en relation avec les formes produites, qui a donné naissance à la sociolinguistique. La perspective "déterministe" est centrale : tout ce que nous disons, à défaut de pouvoir être directement conditionné par l'environnement linguistique immédiat (cf. les variantes conditionnées) doit pouvoir être expliqué par ce que nous sommes ; on retrouve les questions : QUI parle A QUI, OU, QUAND, COMMENT, POURQUOI ???

En préférant la notion de variation linguistique, et en faisant de celle-ci une des composantes essentielles de son champ disciplinaire, la sociolinguistique révèle son intérêt prioritaire pour certaines situations de communication, individuelles ou collectives, où les locuteurs, de manière permanente ou provisoire, sont conduits à faire coexister en eux des usages linguistiques certes distincts mais cependant proches. L'idée de variation implique ici celle d'un écart, mais d'un écart vécu.

En effet, la sociolinguistique entend décrire la langue dans ses emplois, ses usages. Cet usage manifeste des variations : le locuteur opère un choix parmi les variétés-les sous codes- de la langue qu'il maîtrise, notamment en fonction de son statut social, du style et de la situation qui peut être plus ou moins formelle. Le formalisme du discours peut se définir en fonction des termes constitutifs de l'événement de parole : on peut se sentir obligé de se conduire, de parler correctement d'une manière formelle face à un auditeur d'un statut social élevé ; le thème de l'échange nécessite une langue soutenue ou familière : déjà sur le plan lexical, la dénomination de certains objets risque de changer radicalement suivant les personnes auxquelles on s'adresse : le style peut être surveillé (langue soutenue), familier, celui du discours quotidien tel qu'il est employé dans les situations ordinaires où le langage n'est pas un objet d'attention

La sociolinguistique distingue entre variation inter linguistique et variation intralinguistique.

VI-1-LA VARIATION INTRALINGUISTIQUE OU VARIATION DANS LES USAGES DE LA LANGUE

Il y a variation intralinguistique là où les locuteurs utilisent deux ou plusieurs variantes d'un même système, donc d'une même langue. A l'intérieur d'une même langue il y a une variation constante. Celle-ci peut être géographique ou sociale, mais la plupart du temps ces facteurs interfèrent : l'usage d'un patois est un phénomène géographique mais qui marque aussi une hiérarchie sociale. La variation peut prendre la forme de patois, de dialectes, de langues de minorité (en France le basque ou l'alsacienne sont pas apparentés au français). C'est la dialectologie qui depuis la fin du XIX^{ème} siècle, étudie ce type de phénomènes. L'urbanisation massive et le développement des communications ont bouleversé la

dialectologie traditionnelle, qui était tournée vers le monde rural. Aujourd'hui, c'est le monde urbain qui offre les terrains d'enquête les plus riches. C'est pourquoi, la sociolinguistique se propose de réintégrer l'homme dans la langue : le locuteur, son milieu, celui auquel il s'adresse, la communauté linguistique, même si toutes ces données sont extrêmement complexes. De fait, dans les années 60, aux états-unis, W. Labov, auteur notamment d'une série d'articles publiés en français dans le recueil *Sociolinguistique*, sociolinguiste bien connu pour son rôle dans la recherche, a fait apparaître l'absolue nécessité de considérer la réalité des productions langagières et non plus des abstractions (cette recherche sur les abstractions correspondait à un courant de la linguistique théorique) ; il n'hésite pas à dire que la sociolinguistique c'est la linguistique, même s'il est obligé de constater que certains linguistes négligent à tort l'étude du contexte social : "Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé "linguistique générale" : phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique. Les problèmes théoriques que nous soulèverons appartiennent également à cette catégorie, tels la forme des règles linguistiques, leur combinaison en systèmes, la coexistence de plusieurs systèmes et l'évolution dans le temps de ces règles et de ces systèmes. S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique. Et l'on peut s'étonner qu'il soit utile de donner une base sociale élargie à ce domaine. Que la linguistique générale, quel qu'en soit le contenu, doive reposer avant tout sur le langage tel que l'emploient les locuteurs natifs communiquant entre eux dans la vie quotidienne, cela paraît aller de soi. Aussi est-il profitable, avant de continuer, de voir précisément pourquoi il n'en a pas été ainsi." (Labov, 1976 : "L'étude de la langue dans son contexte social", pp. 258-259). Pour Labov, il n'y a pas d'étude de la langue sans prise en compte des hommes qui la parlent sans étude de l'environnement social. De ce fait, Labov tente de corréliser les manières de parler avec des variables sociales, qui peuvent être beaucoup plus fines (et qui sont déterminées précisément par l'analyse), que les grandes catégories sociales traditionnelles (profession, sexe, âge, lieu de résidence, etc.). Labov, devant les données ordinaires de la situation de communication, qui comportent une forte hétérogénéité, et qui sont généralement considérées comme aléatoires, va chercher à établir une systématité (Gadet, 1992b). En quelque sorte, s'attachant au concept de "variation libre", Labov essaye d'établir les règles de cette variation, d'en montrer les conditionnements ; Labov met à jour des régularités trop systématiques pour être le fait du hasard, et il s'efforce de montrer selon les formules de F. Gadet: "[qu'] il y a une stratification de l'usage de la langue dans la société, dont il a pu établir qu'elle était à la fois régulière et extrêmement fine. Elle ne peut toutefois se saisir qu'à travers des considérations de fréquence, puisque ce n'est guère la présence ou l'absence d'une variante qui est en cause, mais des taux d'occurrences comparés." (F. Gadet, 1992b, p. 6).

Il s'agit d'associer chaque variante linguistique à une cause extra-linguistique (classe sociale, sexe, âge, habitat, race, attitudes du locuteurs, circonstances de la communication, etc.), ou chaque ensemble de variantes linguistiques (réalisation d'une variable) à une ou des variables sociales, selon un schéma que l'on pourrait représenter ainsi :

Ensemble des variables sociales

Ensemble des variables linguistiques

Une fois correctement établies les variables, en modifiant l'une des variables sociales, on devrait obtenir une variété nouvelle (un ensemble de variantes différentes) au niveau linguistique.

Attention : on rappellera ici la notion de variante conditionnée : On parle en linguistique de variante conditionnée quand on peut établir une corrélation stricte entre l'apparition d'une unité linguistique et le contexte linguistique de son apparition : ainsi, en français du Midi, la réalisation [o] / [ɔ] est conditionnées : ces deux formes sont deux variantes conditionnées d'une seule unité phonologique le /o/, selon la règle suivante : [o] en finale : ex. pot, chaud, dos... /o/ [ɔ] + C : ex. rose, chaude, jaune, code, Paul, pôle... Dans d'autres régions de France on pourra trouver des /o/ et des /ɔ/ non conditionnés par le contexte comme le montrent les prononciations « parisiennes » de saute # sotté ou de pôle # Paul.

C'est un conditionnement de ce type que Labov a tenté d'établir, non plus entre un environnement linguistique et certains sons, mais entre des variables extra-linguistiques (sexe, âge, situation sociale...) et des unités comportant du sens (du morphème, unité minimale de signification à la phrase ou au discours, unité vaste). Dans une perspective déterministe (une démarche scientifique est d'une façon ou d'une autre présentée comme déterministe), Labov pense que si nous ne parvenons pas à établir un conditionnement strict entre des variables extra-linguistiques et des variantes linguistiques, c'est parce que notre analyse est

incomplète, parce que nous avons négligé des données. Il propose de ce fait de multiplier les investigations pour trouver les variables pertinentes.

Avec [William Labov](#), le "père" de l'approche variationniste en sociolinguistique, on a pris l'habitude de distinguer quatre types de variation :

- la [variation diachronique \(ou historique\)](#)
- la [variation diatopique \(ou géographique\)](#)
- la [variation diastratique \(ou sociale\)](#)
- la [variation diaphasique \(ou stylistique\)](#).

Variation diachronique

"La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de cotraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents." (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284.

Variation diatopique

"La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de *régiolectes*, de *topolectes* ou de *géolectes*." (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284.

Variation diastratique

"La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiquées par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de *sociolectes*" (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284.

Variation diaphasique

"On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des *registres* ou des *styles* différents." (M. L. Moreau, article "Variation", in *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, 1997, p. 284.

[Françoise Gadet](#), propose d'ajouter la variation "diamésique" qu'elle définit ainsi : "Une autre distinction relevant également de l'usage intervient entre oral et écrit. Elle est particulièrement forte dans une langue de culture très standardisée comme la française. Ici, c'est la distinction de canal de transmission de la parole qui constitue le point d'ancrage de la différence : aucun locuteur ne parle comme il écrit, aucun n'écrit comme il parle. La distinction n'est pas purement matérielle, elle touche aussi la conception même des discours. Il faudra donc distinguer entre ce qui est un effet général de l'oralité, et ce qui relève de la variation." (Gadet, 2004, p. 98)

Cette recherche de William Labov (La stratification sociale de l'anglais dans la ville de New York), a été

menée sur la relation entre variation linguistique et stratification sociale dans une grande ville américaine et en particulier sur l'anglais de noirs. Une pré-enquête menée dans trois grands magasins différents quant à la qualité et au prix des produits vendus et par conséquent à la catégorie sociale de leur clients, a permis de montrer que les employés de ces magasins, qui pourtant appartenaient tous à la même classe sociale, réalisaient les variantes phonétiques conformément à la façon de parler des clients à qui ils avaient affaire, en fonction du magasin (du quartier où il se trouvait), voire du rayon dans le magasin (de la nature des produits proposés)

La seule présence de l'observateur lors d'une enquête suffit à modifier le comportement linguistique de l'enquêté, lequel a tendance à se rapprocher de la variété officielle ou de prestige. Les modalités de l'enquête entraînent également des variations dans les productions. C'est ce qui a amené Labov à varier ses stratégies (écoute pirate, déguisement,) et à définir des styles contextuels dont le plus surveillé répond à la lecture, et le moins surveillé au discours spontané familier hors enquête. Là aussi plus le locuteur accorde d'attention à son discours, plus il se rapproche de la norme officielle. Tout cela met en lumière la fonction sociale et symbolique des variations linguistiques qui ne sont que rarement des choix délibérés.

La variété linguistique propre à un groupe dominant s'impose comme marque de prestige et détermine l'attitude des locuteurs du groupe dominé face à leur propre variété : les colonisateurs le savent bien et un de leurs premiers soucis est de transmettre leur évaluation

Ces travaux de dialectologie urbaine ont permis de développer des méthodologies originales d'analyse de l'usage en situation authentique, l'observateur s'efforçant de ne pas fausser les données par sa présence.

-variation selon les groupes sociaux : il peut s'agir de groupes constitués sur les bases de l'origine ethnique, du pouvoir économique, du sexe, de l'âge.

-variation en fonction de la situation de communication : les mêmes locuteurs ne parlent pas de la même façon selon les situations (en situation formelle ou en situation familière, à l'écrit et à l'oral.

A partir de cette enquête célèbre sur les adolescents noirs, l'Américain William Labov a donc recherché les corrélations entre certaines variations linguistiques et la position sociale des locuteurs et/ou la situation de communication.

Cette démarche l'a amené à isoler deux niveaux de variation :

- Un niveau social : différents locuteurs d'une même langue parlent différemment.

- Un niveau stylistique : un même locuteur utilise différents registres de langage (familier, soutenu...) selon la situation. Mais W. Labov remarque que l'écart entre langue courante et langue soutenue est beaucoup plus important chez un ouvrier que chez un cadre supérieur.

Pour W. Labov, la langue est soumise à trois sortes de règles :

- Les règles catégoriques qu'aucun locuteur ne viole jamais. Aucun francophone ne dit : « on venons » ou « nous vient ».

- Les règles semi catégoriques, dont la violation - fréquente - est interprétable socialement : la tournure « aller au coiffeur » est jugée populaire par la norme.

- Les règles variables

- Se méfier de l'introspection, d'une prétendue « compétence » (cf. Chomsky) : on ne touche de fait que des « performances », et il existe des procédures objectives d'analyse linguistique pour approcher la variation – qui est la règle.

- S'il y a de la variation, il convient toujours de tenter de l'expliquer : les prétendues « variantes libres » sont des variantes dont le conditionnement nous échappe mais il convient de chercher parmi les données sociales au sens large celles qui de fait conditionnent les variantes analysées.

-Se rappeler que l'on tente toujours d'enquêter sur la langue d'une communauté linguistique et non pas sur celle d'un seul individu. Se soucier nécessairement de la question de la représentativité des informateurs.

En conséquence : scepticisme quant aux « universaux », au sens où ils pourraient être présents dans toutes les langues. Mais c'est l'explication qui forge l'universalité (cf. ne pas confondre les universaux de la linguistique avec des universaux du langage !).

- Intérêt particulier pour le changement linguistique : tout particulièrement les signes du changement en cours. Toutes conditions égales, ce qui a entraîné des changements dans le passé se reproduit nécessairement maintenant (mais ne pas oublier les caractéristiques sociales qui font partie des « conditions égales »).

VI- 2 LA VARIATION INTERLINGUISTIQUE

Il n'est pas dans notre intention d'énumérer ici toutes les définitions ou typologies proposées pour le bilinguisme, mais de retenir celles qui nous semblent avoir un intérêt pour la sociolinguistique.

VI-2-1 Bilinguisme et plurilinguisme.

Très longtemps, il y a eu des débats pour savoir s'il fallait parler de bilinguisme ou de plurilinguisme. Il y a de nombreuses définitions, nous retenons celle de :

-Georges Mounin « Le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues », « également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue. »

-Définition du dictionnaire de didactique des langues « le bilinguisme est une situation qui caractérise les communautés linguistiques et les individus installés dans les régions multilingues

-Dictionnaire des sciences du langage de Todorov, « un individu est dit multilingue s'il possède plusieurs langues apprises l'une comme l'autre comme langue maternelle. »

Le bilinguisme à travers ces trois définitions peut être considéré soit comme le fait d'une communauté soit comme le fait d'un individu. Ces différences renvoient à tout un débat de linguistes qui considéraient que seuls les individus peuvent être bilingues et d'autres qui considéraient que cette notion peut s'étendre à toute une communauté linguistique.

Se posent alors le problème de degré d'extension du bilinguisme, à partir de quel pourcentage considère-t-on que la communauté est bilingue ?, et quand peut-on parler de bilinguisme ?

Selon l'âge d'acquisition des langues on a pu parler de bilinguisme précoce ou tardif, selon la distribution faite dans la communauté on parle de bilinguisme composé, individuel stylistique ou social. Toutes ces approches défendent un point de vue différent.

Les différentes approches

***-L'approche normative**

Elle prend en considération le degré de maîtrise de la langue : deux positions s'affrontent, l'une dit que tout le monde est bilingue, l'autre que personne est bilingue.

a) Tout le monde est bilingue.

Les défenseurs de cette thèse pensent que dans tout acte de communication les locuteurs s'adaptent à une situation donnée. Or une langue varie selon les situations de communication, les locuteurs d'une langue disposent d'une variété d'usages, maîtriser une langue c'est savoir utiliser cette variété, c'est-à-dire savoir adapter son discours à chacune de ses situations linguistiques.

Mahmoudian écrit : « on maîtrise mieux une langue dans la mesure où on manie un nombre plus élevé d'unités linguistiques et que l'on comprend mieux le sens qui rattache ces unités aux circonstances ».

Martinet « développe la même idée lorsqu'il dit que la maîtrise d'une langue est constituée par une hiérarchie d'usages possibles qui sont les usages quotidiens, les usages solennels, politiques, artistiques.

Ceci implique donc que le locuteur est à chaque instant obligé d'adapter son langage à la situation. On peut dire que tout locuteur est bilingue, exemple du langage bêtifié des parents lorsqu'ils parlent aux enfants, ou les colons qui tentent d'adapter leur langue maternelle aux parlers créoles.

b) Personne n'est bilingue

Certains linguistes disent que le bilinguisme n'existe pas dans la mesure où personne n'est capable de maîtriser à la perfection deux langues, c'est à dire sans aucune interférence. Si on prend en considération ces paramètres, il n'y a pas de bilinguisme.

André Martinet explique que ce critère de la perfection n'a guère de sens car même un locuteur unilingue ne possède pas à la perfection sa langue et qu'il n'en utilise pas toutes les possibilités lexicales ou syntaxiques. Ce critère de la perfection est rejeté car il ne permet nullement de définir le bilinguisme ou le monolinguisme.

c/ La troisième tendance tente de définir le degré de maîtrise relative.

Ils rapportent la méthode de Malherbe, une série de critères permettent de définir une situation de bilinguisme :

-être en mesure de mener une conversation, un discours ou un sermon dans une langue étrangère que ce soit à l'écrit ou à l'oral . Savoir lire les journaux dans cette langue et en saisir l'humour.

-Etre en mesure de mener une conversation intelligible dans une autre langue et pouvoir lire sa littérature.

-Savoir lire implacablement l'autre langue

-Savoir enseigner les deux langues

-Posséder une grande maîtrise des deux langues

-Posséder une connaissance parfaite des deux langues.

Que dire ?

La mesure de la perfection repose sur des jugements de valeur subjectifs, on mêle différents niveaux de maîtrise d'une langue : l'écrit et l'oral.

On mêle pareillement la maîtrise d'une langue et l'aptitude à l'enseigner, ce qui ne se justifie pas. Beaucoup savent parler une langue mais ne peuvent l'enseigner.

On peut dire que les systèmes de mesure de la perfection linguistique est un faux problème car toute situation de bilinguisme est marquée par une fluctuation des usages (variation continue).

En effet, le comportement linguistique des bilingues est très variable, il dépend de nombreux facteurs d'ordres psychologiques et sociaux. Il y a des phénomènes de pressions sociales, les situations de communication qui fait qu'on ne peut établir des grilles rigoureuses. La mesure de perfection se révèle vaine, il faut s'en tenir aux propositions de W Mackey « le bilinguisme doit être considéré comme un concept non pas absolu mais relatif ». Renzo Titone ajoute en rapportant Mackey qu'il ne faut pas poser la question : cet individu est-il bilingue ? Mais plutôt dans quel sens est-il bilingue c'est-à-dire qu'il faut rendre compte de la pratique bilingue du locuteur, de son comportement bilingue mais pas tenter de définir la nature du bilinguisme qu'il pratique.

*** L'approche psychologique.**

A-Le bilinguisme infantile ou précoce :

On parle de bilinguisme infantile quand il s'agit d'un enfant qui dès sa naissance est simultanément confronté à deux systèmes linguistiques différents par exemple lorsque la mère et le père parlent à l'enfant chacun leur langue ou lorsqu'une 3^{ème} personne parle une autre langue que celle que parlent les parents. En fait cette situation est plus rare que la situation de bilinguisme précoce où l'on a des enfants monolingues dans les premières années de leur enfance qui apprennent ensuite une seconde langue soit par imprégnation du milieu familial et social soit à l'école. Les études à orientation psychologiques se proposent toujours différents objectifs, certaines études se proposent d'examiner le comportement de l'enfant qui est aussi très tôt mis en contact avec 2 ou plusieurs langues en général, ces études essaient de déterminer la conscience qu'a l'enfant de parler ou de ne pas parler plusieurs langues, on a 2 types de constatations qui apparemment sont contradictoires.

1-Il semble selon certaines expériences que les enfants acquiert les différentes langues sans s'en apercevoir. On cite les propos d'un linguiste allemand bilingue qui dès son plus jeune âge à la question « savez vous depuis le début que vous parliez deux langues ? Il répondit « je suppose que non, je parlais spontanément la langue de mon interlocuteur sans savoir ce que je faisais et cela depuis le début comme j'ai pu le déduire du témoignage de mes parents.

2- En face de ce premier type de recherche on a une autre type de recherche qui montre que les enfants distingue assez tôt entre 3 et 4 ans les différents systèmes qu'il parle et précisément cette capacité de parler, et la situation dans laquelle ils se trouvent, très vite ils perçoivent ce qu'on attend d'eux dans la situation scolaire et dans la situation familiale ou amicale.

Un autre facteur intéressant c'est leur capacité de traduire. Renzo Titone cite le cas de conscience différentielle qui lui permet de différencier les systèmes ce qui implique que l'enfant possède une double compétence c'est-à-dire une maîtrise intuitive de règles et de mécanismes différents.

« L'enfant bilingue réussit-il à faire le rapport entre les personnes et les situations distinctes et les idiomes. »

L'enfant pratique la différenciation des systèmes mais il ne possède pas la capacité d'énoncer, de formuler cette aptitude. Il a une conscience intuitive qu'il ne peut formuler.

Le bilinguisme favorable ou défavorable.

La question souvent posée est celle de savoir si le bilinguisme est favorable ou défavorable, s'il est nuisible ou non. Cette question est posée à deux niveaux : , d'abord à propos des enfants, on se demande bien souvent si le bilinguisme est préjudiciable ou non au développement de l'enfant, c'est à dire à son équilibre psychologique, affectif, d'autre part, si c'est préjudiciable à l'acquisition de sa langue maternelle et de sa langue. Ces présupposés sont démentis par de nombreuses expériences faites sur des enfants bilingues.

Renzo Titone expose le cas d'un enfant qui apprend l'allemand avec sa mère et le français avec son père, la prononciation fut celle d'un enfant unilingue dès le début, le bilinguisme ne retardera pas le développement général du langage, c'est à dire que l'acquisition des deux langues n'a pas entraîné de retard. Les emprunts d'une langue à une autre réitérent des cas isolés. Dans les deux langues on assiste à un développement parallèlement en phonétique, en morphologie, en syntaxe. L'enfant devient très vite conscient de son bilinguisme et traduisait les messages d'une langue à une autre. Il acquit le concept abstrait de langue. Tous ces exemples donnés par Titone semblent contredire la thèse qui veut que le bilinguisme soit dangereux, préjudiciable. Même thèse développée par Abdellah Chériet pour qui le bilinguisme est contre révolutionnaire, dangereux pour l'authenticité et pour la langue arabe alors que Lacheraf était pour le bilinguisme.

Selon Chériet, le bilinguisme n'est pas une voie révolutionnaire pour l'enseignement, mais bourgeoise car ce n'est pas le bilinguisme qui donne au peuple sa formation socialiste. De plus le

bilinguisme est contraire à l'authenticité et le fait d'enseigner une langue étrangère à l'enfant orientera sa mentalité et donc son authenticité.

Remarque : le bilinguisme est considéré sous un angle particulier, on considère les deux langues rivales. Pourtant l'Algérie est plurilingue et Chériet ne parle jamais des autres langues, les arguments avancés sont biaisés, la réalité linguistique n'est jamais décrite, l'arabe classique est considéré comme une langue maternelle. En fait le véritable problème dans des cas de bilinguisme est la prise en charge pédagogique et un environnement harmonieux. « *En créant un environnement adapté le petit enfant pourrait très bien apprendre deux langues ou plus sans grave difficulté et la redoutable barrière linguistique serait détruite à la base.* » Titone

3/ L'approche sociale.

On peut parler du bilinguisme social lorsqu'on prend en considération l'expansion du bilinguisme au niveau de toute une communauté. Cette approche sociale traite d'un certains nombres de questions :

- le statut des langues en contact

- la distribution de ces langues c'est-à-dire comment les langues se distribuent-elles parmi les locuteurs, comment sont-elles pratiquées par les locuteurs, d'où l'étude d'un certains nombre d'éléments à prendre en charge, la situation de communication, l'appartenance sexuelle, sociale, on s'attache aussi au phénomène de prestige, de valorisation et de dévalorisation, phénomène de mémorisation. C'est-à-dire l'attitude du locuteur à l'égard de ceux qui parlent.

- les problèmes de planification linguistique. Elle prend aussi en charge le retentissement de tous les éléments au niveau de la dynamique des langues c'est à dire la capacité d'évolution, de stagnation, de vie ou de mort des langues, quels sont les symptômes qui permettent de reconnaître ces phénomènes.

L'importance de ces phénomènes sociaux se manifeste dans l'exemple que nous empruntons à Juliette Garmadi, 1981, *La sociolinguistique*, PUF, Paris, concernant le cas du Vaupès ; région qui se situe au centre de l'Amazonie avec une frontière commune à la Colombie et au Brésil.

Quelles sont les caractéristiques sociales de cette région ? il s'agit d'une population indienne qui vit dans des habitations dispersées, cependant on considère qu'il s'agit d'une population sédentaire bien qu'il lui arrive de se déplacer. Il y a plusieurs niveaux de structuration sociale de cette population, elle est structurée en unités définies par un seul critère : l'unité linguistique. Chaque groupe d'individus parlant la même langue est considéré comme appartenant à la même tribu. La tribu est définie par la langue du père donc tous ceux qui ont utilisés dès leur enfance la langue du père font partie de la même tribu. C'est donc la langue du père qui confère l'identité au groupe, à la tribu. Un indien de cette tribu doit se marier avec une femme d'une autre tribu obligatoirement donc parlant une autre langue sinon cela est considéré comme un inceste. Exemple, un enfant appartenant à une tribu doit avoir comme première langue la langue de son père, la mère est tenue d'apprendre la langue de son mari mais elle peut aussi parler sa langue avec les autres femmes, elle communique avec son fils la langue de son mari.

Quels sont les points que suscite l'attention du linguiste par rapport au vaupés ?

- Au niveau de l'étendue du bilinguisme.

Le plurilinguisme pourrait être envisagé dans cette région à plusieurs niveaux : au niveau familial ou cellule nucléaire. Au niveau de la tribu, au niveau du Vaupès.

Selon Juliette Garmadi, il y a une stabilité du plurilinguisme que l'introduction du portugais et de l'espagnol dans la région ne semble pas remettre en cause. Elle affirme : une des premières conclusions que l'on peut tirer de l'étude de la situation du Vaupès est que les sociétés complexes ne sont pas les seules garantes possibles de la stabilité du plurilinguisme. Elle veut dire que l'on aurait tendance à croire qu'une situation comme le vaupés, avec l'accord de la colonisation aurait

pu voir son plurilinguisme céder devant la langue du colonisateur, or il n'en est rien car le plurilinguisme du Vaupès se maintient très bien. Donc les sociétés stables ne sont pas les seules garantes de la stabilité.

L'existence du plurilinguisme et de sa stabilité ne sont liées ni à des types d'institutions précises, ni au nombre des locuteurs, ni à la dimension, ni à la densité d'un pays.

Juliette Garmadi à travers l'exemple du Vaupès semble remettre en question toutes ces hypothèses.

-Au niveau psychologique du bilinguisme.

Au niveau psychologique, le plurilinguisme peut être précoce ou tardif, ce bilinguisme est aussi équilibré car les langues acquises dans l'enfance le sont avec une maîtrise égales

-Au niveau linguistique et sémio culturel :

Au niveau des systèmes culturels transmis par le langage, on peut parler de bilinguisme composé, c'est à dire que les langues parlées réfèrent à une même situation sémio culturelle, que les langues indiennes parlées dans le Vaupès renvoient au même référent culturel dans la mesure où la culture indienne de cette région est homogène et que toutes les langues parlées sont le véhicule de cette culture homogène, ce qui peut se traduire en disant que les enfants du Vaupés ont un seul système de signifié mais qu'ils ont pour le traduire différents signifiants correspondant aux différentes langues qu'ils parlent. C'est dans ce cas que l'on parle de bilinguisme composé car ce dernier implique théoriquement la perméabilité des systèmes linguistiques en contact, c'est-à-dire qu'il y a très souvent passage d'une langue à une autre, il y a interférence à tout niveau : phonologique, lexical et syntaxique.

Conclusion :

Si l'on s'en tient au cas du Vaupés, on peut dire à propos de l'Algérie : qu'elle présente bien une situation de plurilinguisme social. Ce bilinguisme peut être caractérisé à la fois comme précoce et tardif (beaucoup d'enfants apprennent les langues dans leur petite enfance mais aussi à l'école). Ce bilinguisme est aussi équilibré, il est plutôt coordonné que composé car le référent sémioculturel du kabyle et du français est différent du kabyle et de l'arabe, le français l'est aussi.

Cours 4

Bilinguisme et diglossie

1-Introduction

Dans une situation de contact de langues, le statut de chaque langue varie suivant les rapports de domination entre les groupes qui les parlent et les perceptions que les individus ont de ces rapports. Il s'ensuit que les usages langagiers varient dans l'espace social et géographique en fonction de ces rapports intergroupes, si ces rapports changent, les rapports de statut et donc les usages eux-mêmes varieront. C'est à de tels phénomènes de variations sociolinguistiques que nous allons nous intéresser. En premier lieu nous examinerons le phénomène de diglossie qui résulte de relation de statuts entre une langue et une variété de langue super-ordonnée et une autre langue ou variété de langues subordonnées dont les usages respectifs sont en distribution complémentaire plus ou moins stable dans une société donnée.

Selon Mackey, « une société dont tous les membres seraient capables de comprendre, lire, parler et écrire deux langues utilisées dans cette société devrait sans doute abandonner une de ces langues, car elle serait redondante. Autrement dit, pour que deux ou plusieurs langues survivent dans une société, il est nécessaire qu'elles remplissent des fonctions complémentaires-soit qu'elles sont utilisées par tous les locuteurs pour des fonctions et dans des domaines distincts, soit qu'elles sont utilisées par des locuteurs appartenant à des groupes ethnolinguistiques différents, soit qu'un groupe parle la langue dominante, l'autre groupe la langue dominée avec, entre les deux, des individus bilingues qui parlent la langue de l'un et de l'autre.

1-Définition et historique de la diglossie.

La notion de diglossie (du grec ancien diglottos, signifiant bilingue) est un concept sociolinguistique développé par Ferguson(1959) pour décrire toute situation dans laquelle deux variétés d'une même langue sont employées dans des domaines complémentaires, l'une de ces variétés étant généralement de statut socialement supérieur à l'autre.

Dans un sens large, la diglossie existe dans toutes les sociétés où l'usage quotidien diffère sensiblement de la norme officielle, il faut que chaque variété soit utilisée de manière systématique : par exemple, une variété est employée dans les domaines formels, comme l'administration, la religion la poésie, alors que l'autre est réservée à la conversation courante, aux discussions informelles, à la correspondance non officielle. Ferguson qualifie ces deux variétés l'une haute et l'autre basse. Exemple : Le monde arabe : l'arabe classique et l'arabe dialectal. La Grèce : le grec, le katharevousa et le grec populaire le dhimotiki.

Le terme de diglossie a été étendu par Fishman (1967) à l'usage complémentaire institutionnalisé de deux langues distinctes dans une communauté donnée. Cette situation de diglossie se caractérise par un certain nombre de traits :

- La fonction : la fonction des deux variétés H et L n'est pas la même, il y a répartition de chacune d'entre elles selon les situations de communication.
- la notion de prestige, on se place ici au niveau de l'attitude des locuteurs qui ont tendance à qualifier H de supérieure de plus belle, de plus logique, de plus apte à exprimer les pensées importantes. Ils affirment aussi qu'ils préfèrent entendre un discours politique dans cette variété. La variété L est considérée comme étant inférieure, incapable d'exprimer un discours littéraire.
- La littérature étant rédigée dans la variété haute, elle contribue à ce que cette dernière soit tenue dans sa plus haute considération.

Le mode d'acquisition : La variété basse est généralement la langue maternelle, son acquisition se fait par l'usage, donc au sein de la famille. La variété haute s'apprend à l'école.

-La standardisation constituée par la moyenne des usages des locuteurs, ex : le français standard constitue la norme.

-La stabilité : la situation de diglossie est passagère, soumise à l'évolution. Le rapport entre une langue H et une langue L est ponctuel, éphémère, susceptible d'évolution.

En fait dit Fergusson il n'en est rien. La situation de diglossie se caractérise par la stabilité, elle peut durer plusieurs siècles. S'il y a évolution c'est par l'intermédiaire d'une forme de langue intermédiaire qui ne remet pas en cause véritablement le rapport entre H et L, comme par exemple l'arabe classique et l'arabe dialectal.

Le concept de diglossie a été étendu par Gumperz(1971) aux sociétés multilingues, dans le sens où celles-ci peuvent utiliser différenciellement plusieurs codes (langues, dialectes) dans des domaines et des fonctions complémentaires, comme l'Inde, qui a deux langues officielles, hautes : le hindi et l'anglais en plus des langues régionales.

2-Le rejet de la notion de diglossie.

*-Martinet utilise plusieurs éléments pour remettre en cause la notion de diglossie.

Selon Martinet, Fishman et Gumperz adoptent la notion de diglossie pour des raisons sociologiques, pour marquer la distinction bilinguisme individuel versus bilinguisme social. La diglossie implique le bilinguisme communautaire.

Dans cette perspective on ne voit pas ce que la distinction bilinguisme, diglossie apporterait de nouveau par rapport au bilinguisme individuel et bilinguisme social.

Martinet rappelle que la hiérarchie entre les langues n'est pas absolue, il n'est pas toujours possible dans toutes les situations linguistiques de déterminer la hiérarchie. Exemple, le Canada

L'anglais est réservé au domaine économique et technique, le français est réservé au domaine culturel. Ces deux langues sont des langues de prestige bien qu'elles ne soient pas sur un pied d'égalité.ça était la langue de l'église or nous dit-il cet argument n'est plus valable car la katarérouza a beaucoup évolué par rapport à la langue religieuse.

Le second argument de Drettas est la remise en cause du système de standardisation retenue par Fergusson, pour lui on ne peut retenir ce critère dans la mesure où le corpus de référence est hétérogène.

3- La situation de l'Algérie :

Fergusson considère les pays arabes comme un des cas les plus anciens et les plus stables de diglossie. Tout le monde reconnaît le prestige de la langue arabe classique.

Qui décide de ce prestige ? Peut-on dire d'une langue que les locuteurs refusent de parler qu'elle n'est pas prestigieuse ?

Tous les grammairiens qui prônent la disparition des dialectes au profit de l'arabe classique sont obligés de reconnaître que ces derniers sont bien vivants, les grammairiens parlent de difficulté à enseigner une locuteurs natifs, il n'existe pas dans le monde arabe de personnes dont la langue maternelle est la langue standard.

Le prestige de la langue tient essentiellement du mythe, nous avons là l'exemple d'un discours sur les langues que les grammairiens, les linguistes, l'élite intellectuelle ont établi et qu'ils perpétuent avec la complicité des instances officielles sans jamais se poser la question de l'adéquation de ces discours à la réalité des pratiques linguistiques.

4-Les tenants de la notion : défense et illustration de la diglossie.

La défense de la diglossie se fait selon deux axes principaux :

-La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.

-La diglossie expression et moyen d'un conflit social.

*-La diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité.

A partir de la distinction entre variété H et variété L, établie par Ferguson se construit une autre signification celle de la diglossie symbole ou manifestation de l'inégalité. Il s'agit d'inégalité au niveau de l'utilisation des deux langues mais aussi des attitudes et représentations que les locuteurs ont à propos de ces langues. Ces deux aspects sont très importants. Le terme de diglossie permet d'insister sur cette inégalité qui peut être quantitative lorsqu'il s'agit de l'extension d'emploi de ces langues : ainsi la variété H a généralement une zone d'extension plus grande que la variété B . On peut parler d'inégalité qualitative lorsque les langues en présence ont le même statut .

*-Bilan de La sociolinguistique dans le domaine arabe/arabophone

Essor tardif malgré la richesse du champ puisque aire/ère immenses

Pendant toute la première partie du XXème siècle. (Auparavant voir P. Larcher) les études arabes ont été divisées en deux grands domaines qui se recoupaient très peu

a) l'étude la langue arabe classique b) études dialectales

Dans les deux cas les auteurs visent à des descriptions de systèmes plus ou moins homogènes et stables. En ce qui concerne études dialectales, description qui repose souvent sur le parler d'un ou deux informateurs supposés représentés l'ensemble de leur communauté : le parler du Caire, le parler de Cherchell, le parler de Tunis, etc.. et parfois même le parler égyptien, le parler syrien, etc. Précurseurs : la dialectologie et linguistique historique

Il y a quand même une linguistique historique qui se pose la question de la formation de l'arabe classique ou dialectale en particulier en ce qui concerne la période précédant et suivant la conquête avec des questions comme est ce que l'arabe classique s'est constitué sur une koiné poétique littéraire ou sur une koiné dialectale etc.. (cf. P. Larcher). Autour de cette question de la formation de l'arabe, de la définition d'une *koiné* qu'il s'agisse d'une koiné littéraire ou dialectale on aborde les questions de contact, d'évolution, de variétés.

-Définition d'une koiné = Variété née du contact de différentes variétés d'une même langue, qui se délocalise dans le sens que n'est plus le symbole/l'élément identificateur d'un groupe socialement et géographiquement distinct et qui de ce fait tend à éliminer les traits les plus particuliers, les plus saillants des variétés en contact et tend à conserver les traits communs (beaucoup plus compliqué que cela mais tendance générale)

Donc un certain nombre de travaux autour de ces questions par des gens qui ne se déclarent pas comme des sociolinguistes mais plutôt comme des historiens de la langue ou des linguistes. Fück, Ferguson, Blau, Cohen, etc. etc. Relient analyse historico sociale et analyse linguistique mais les éléments/preuves de leur argumentation sont surtout basés sur des éléments linguistiques (liste des traits pour la koiné urbaine de Ferguson ou de Cohen ou plus tard de Vesteegh pour sa théorie de la pidginisation/créolisation) cf. on prend un certain nombre de traits des dialectes arabes contemporains et on les compare a) avec arabe classique et b) avec les éléments de dialectologie historique dont on dispose et on essaie de montrer que relèvent ou pas d'un processus de koinéisation

Tous ces travaux autour des questions de koiné littéraire et surtout koiné dialectale sont importants car vont établir des catégories dialectales basées sur des critères sociaux ethniques cf. la distinction entre parlers dits nomades/bédouins censés être plus « conservateurs » (donc avoir gardés des traits des parlers pré-Jahili) et parlers sédentaires considérés comme « plus innovants » et à l'intérieur de ces parlers sédentaires les parlers urbains considérés comme évidemment les plus « mixtes » car issus soit du contact entre des dialectes différents (koiné) soit du contact entre des arabophones et des non arabophones (langue de contact).

(Pour toutes ces questions de dialectologie historiques et de catégorisation etc.. je vous renvoie aux « pères » de la dialectologie arabe cf ; en français Cantineau, William et Philippe Marsais pour le Maghreb, Colin, etc.. Ces catégories sont elles mêmes inspirées des écrits de Ibn Khaldoun

VI-2-3- Le développement de la dialectologie

C'est à partir de ces catégories dialectales qui se distingueraient pas des traits linguistiques particulier que se sont développés au Moyen Orient quelques travaux fondateurs comme ceux de Haim Blanc sur Bagdad (1966) puis de Clive Holes sur Bahrain (1987) et au Maghreb une sociolinguistique/dialectologie « urbaine » avec des gens comme Leila Messaoudi (Rabat), Dominique Caubet (Fès) etc... et tous les travaux en dialectologie urbaine qui ont montré que différentes variétés coexistaient dans une même ville en fonction des appartenances « communautaires », c'est à dire soit appartenance religieuse (juive, chrétienne, musulmane) ou régionales ou ethniques etc.. et qui ont pu étudier aussi le renouvellement des parlers urbains en montrant comment des nouveaux flux de populations d'origine rurale transformaient les anciens parlers urbains et provoquaient des phénomènes de koinésation. Mais au Maghreb, on reste le plus souvent dans la dialectologie urbaine plus que dans la sociolinguistique dans le sens où le plus souvent on identifie un groupe à une variété sans décrire les phénomènes de variations, d'alternance individuelles. La personne la plus représentative de ce courant me semble Leila Mesaoudi (2003) qui se basant sur les travaux d'études urbaines (cf. Mohamed Naciri pour le Maroc) a développé une opposition entre parler citadin/parler urbain et montré combien les anciens parler citadins (pré-hilalien et andalou) étaient actuellement en déclin face aux nouvelles koiné urbaines a fort traits bédouins ».

C'est surtout chez les anglo - saxons et au Mashrek que l'on voit se développer une sociolinguistique variationniste urbaine avec des gens comme Clive Holes, Abdel Jawad, Ibrahim, Muhamed Amara, Niloofar haeri, Enam Al Wer, etc. qui étudient comment évoluent les usages linguistiques des différents types de locuteurs en fonction de leur âge, sexe, degré d'études, origine régionale etc. Etudes qui analysent principalement les variantes phonologiques comme la réalisation du (q) en /q/, /g/, /□/ /k/ , la réalisation des inter dentales, des diphtongues, etc.. Ces variantes phonologiques sont considérées comme des marqueurs de telle ou telle variété cf. le (q) c'est à la fois classique et certains parlers urbains, le /g/ c'est plutôt rural/bédouin mais devenu urbain dans de nombreux cas, le /□/ c'est plutôt urbain etc. etc.. Donc on étudie la réalisation de ces variantes auprès d'un certain nombre de locuteurs et on croise les variables linguistiques avec des critères sociaux (âge, sexe, éducation, etc..) et on en conclut que dans tel ou tel milieu urbain l'évolution linguistique va dans le sens du développement de telle ou telle variété de langue.

Ce type d'étude qui a repris au début les concepts, méthodologie variationniste labovienne développé aux USA, GB, etc. s'est d'abord heurté à une application trop mécaniste de la démarche labovienne et a dû s'adapter au contexte arabophone qui est un peu plus spécifique du fait de la fameuse question de la diglossie : la variété haute des villes européennes = la variété parlée par l'élite de ces villes , donc standard urbain = variété haute prestigieuse que les autres locuteurs essaieront ou pas de reproduire en fonction des contextes urbains. Les innovations souvent introduites par les membres des classes moyennes et se diffusent vers le haut, puis repris par le bas.. etc. Les femmes des couches populaires ont tendance à reprendre plus vite les variantes prestigieuses, les hommes des milieux populaires sont plus conservateurs.

Dans le monde arabe, on a commencé à faire une adéquation entre variété haute et fusha (classique/moderne) et à voir comment les locuteurs des différents parlers dialectales acquéraient ou pas les marqueurs de cette variété haute (donc par exemple la réalisation du fameux (qaf).. Et puis on s'est rapidement aperçu que parallèlement au fusha il y avait d'autres variétés prestigieuses, en particulier les variétés urbaines dans un certain nombre de grands centres urbains comme le Caire, Jérusalem, etc.. les migrants d'origine rurale et surtout les femmes pouvaient privilégier la

norme urbaine sur celle du fusha... (Palva 1982, Ibrahim 1986, etc..) Ce qui a amené un certain nombre de travaux en cours à s'interroger sur la question de la norme, du standard en arabe, sur l'impact de l'éducation (Nilofar Haeri, Enam Al Wer) et donc par ricochet ont développé une critique d'une conception qui se voulait plus ou moins universalisante à la Bourdieu : les classes dominantes se caractériseraient par leur maîtrise de la norme langagière qu'elles imposent aux autres. Dans le monde arabe on voit que l'une des normes prestigieuses est supposée être le fusha, norme que peu de gens maîtrisent dans leur vie quotidienne, les élites sont plutôt plurilingues et pas toujours très arabisées (ce sont souvent plutôt les membres des classes moyennes qui ont suivi leur éducation en arabe), l'autre norme peut être le vernaculaire urbain (mais pas toujours comme on le voit pour un certain nombre de vieilles cités maghrébines) mais cela peut être aussi une norme bédouine +/- idéalisée comme cela semble être le cas en Jordanie ou face à la présence des palestiniens, irakiens, syriens etc.. « les vrais hommes jordaniens » semblent revendiquer une norme locale plus bédouine..

Bref l'ensemble de ces travaux plus ou moins récents sur la dialectologie/sociolinguistique urbaine ont eu le mérite de mettre en relief la diversité des situations, la complexité historique du développement de certains parlers, la pluralité des normes.. Beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine où les vraies études de terrain basées sur des corpus restent rares. Deux exemples proches: celui de Casablanca et de l'arabe dit marocain. Alors que le Maroc est l'un des pays où l'on dispose d'une tradition dialectologique riche et de nombreux travaux contemporains (en particulier avec les espagnols mais aussi des auteurs marocains) on s'aperçoit que si l'on connaît un peu l'histoire de la formation du parler de Casablanca au début du XXème s. et son expansion, on ne dispose d'aucune description sociolinguistique réelle et on reste dans une grande confusion entre la koinè marocaine et le parler de Casablanca. De même, pour Alger, la capitale de l'Algérie qui a connu une expansion considérable // à une politique d'arabisation plus ou moins réussie et acceptée : quel(s) type(s) d'arabe se développent actuellement ? Y a t il développement d'une koinè, influence croissante de fusha ou au contraire développement croissant du code switching ou les deux, etc... autant de questions qui n'ont pas encore été traitées de façon satisfaisante.

Il apparaît enfin que la sociolinguistique arabophone s'est peu développée dans un cadre interactionniste. Nécessité de développer l'analyse interactionnelle, de présenter des corpus en action et de sortir un peu des approches variationnistes ou des listes d'isoglosses

La question de la diglossie et du continuum dialectale/fusha

C'est un des domaines qui a été le plus abordé en sociolinguistique arabe à la fois dans une approche du contact/code switching et une approche attitude. Massivement investi par les anglo-saxons. Donc les articles fondateurs sur la Diglossie Marçais +/- inaperçu, Ferguson qui a eu un impact considérable et de là tout un courant pour savoir la nature, le type de diglossie, la mise en évidence niveaux intermédiaires entre les deux pôles, etc..

Deux grandes tendances :

- celles qui consistent à nommer et à caractériser des variétés intermédiaires entre le pôle bas (dialecte) et le pôle (haut) fusha. On va de 3 / 4/5 avec des notions comme 'ammiya al-muthaqafin (Educated Spoken Arabic) . Tendances développées par des gens comme l'école de Leeds, Said El-badawi, au Caire, etc. Mais ces travaux se heurtent à la difficulté de trouver des « frontières » claires entre les différentes variétés intermédiaires

- l'autre tendance est de considérer qu'il y a deux pôles +/- abstraits et un **continuum** entre les deux pôles sans qu'il soit possible d'isoler des variétés spécifiques entre les deux. A partir de cette conception en continuum on peut étudier comment se fait le mélange des deux codes et appliquer un certain nombre de règles et méthodes reprises des études sur le Code Switching et l'interlangue , cela va donc des contraintes syntaxiques de l'époque Poplack à la théorie de la *Matrix language* de

Myers Scotton (beaucoup d'articles parus dans les volumes de *Aspects of Arabic Linguistics*, et également l'ouvrage collectif de Rouchdy 2002 par ex. cf. les travaux de Gunvor Medjell etc.). Ces travaux ont reçu un bon écho dans le monde arabe en générale car permettent tout en restant dans 'du politiquement correcte » de travailler sur de l'arabe moderne, de sortir un peu du carcan du classique sans faire de la « dialectologie » qui reste une discipline encore trop souvent considérée comme « orientalisante»

Les travaux sur le code switching et le continuum ne pâtissent pas d'une image défavorable à l'inverse de la dialectologie qui reste entachée d'une réputation de « science coloniale ». Le domaine des études sur diglossie/CS reste prolifique et les études montrent que la frontière entre le fusha et le dialectale sont extrêmement poreuses : des domaines réservés au fusha sont de plus en plus pénétrés par le dialectal incluant l'écrit (journalistique, le roman, les publicités) et tout le domaine relevant de l'oral officiel (les discours publiques, les médias etc..) et vice versa l'influence principalement lexicale et phonologique du fusha se fait sentir dans l'oral dialectal via éducation/média/ certaine démocratisation. Il y a de grand corpus en ligne (voir les américains comme Parkinson).

On peut se demander si cette porosité entre les deux pôles reflète une évolution contemporaine ou si elle existait auparavant mais n'avait pas été étudiée. Si on observe le passé avec minutie on constate a) que l'écrit a toujours été +/- marqué par le dialectal : cf. le fameux moyen arabe et b) que les supposées populations analphabètes parlant le dialectal avaient un contact avec l'arabe classique via l'enseignement religieux, la poésie soufi, etc., et donc il y a certainement eu, et de la part des orientalistes et des panarabistes, une surévaluation de cette diglossie.

Ce qui semble clair cependant c'est que par rapport à certains pronostiques des années 50-60 (les indépendances) c'est que l'arabe standard moderne ne s'est pas imposé comme unique médium de communication dans l'ensemble du monde arabe, que les « dialectes », parlés locaux évoluent mais se maintiennent plus qu'on aurait pu le croire, puisqu'on voit même resurgir des régionalismes locaux.

Un domaine qui reste à explorer pour les décennies à venir : émergence ou pas de « langues / parlés » nationaux/régionaux. A l'intérieur d'un même pays est ce que sont les tendances à la koinéisation ou le maintien des différences qui va l'emporter ? est-ce que ces hypothétiques variétés nationales seront reconnues comme telles ? On entend parler d'arabe égyptien, marocain, algérien, syriens. Ce sont en grande partie des fictions qui désignent en générale les variétés parlées dans les capitales mais qui ne sont pas institutionnalisées ni reconnues comme des langues officielles et dont le rayonnement n'interdit pas le maintien d'autres variétés plus locales ou régionales. Mais il y a toujours eu des mouvements militant (mais toujours très minoritaires) pour l'institutionnalisant de ces « langues nationales » et la rupture avec le fusha cf. au Liban, en Egypte , au Maroc actuellement (cf. le numéro de la revue *Tel Quel Darja* notre langue nationale). On retrouve donc toujours l'opposition entre ceux qui ont une vision discontinuiste (ammiyya et fusha sont des systèmes fondamentalement différents) et ceux qui ont une vision plus continuiste (ammiyya et fusha se complètent)

Autres domaines de la Sociolinguistique arabe en développement :

- L'a..... maternelles en contexte migratoire, des règles du CS, etc..

Un autre domaine est l'influence de cet arabe de diaspora dans les pays d'accueil cf. dans la création artistique contemporaine, les parlés des jeunes etc. (la musique, les blagues etc.. cf ; les travaux de Dominique Caubet etc.)

CONCLUSION

Le terme sociolinguistique implique donc une sensibilité, une approche et une méthodologie particulières : partir du réel, du concret, être à l'écoute des faits de langue, de variation, se dire que le marginal, le particulier sont toujours instructifs, que les langues sont toujours en perpétuel construction et que les humains sont les acteurs de ces constructions. C'est un peu comme un

historien qui décide de sortir de l'histoire officielle de la Cour et des Grands pour s'intéresser à l'histoire sociale : c'est plus difficile, cela demande de plonger dans des archives plus ou moins accessibles, lisibles etc. Pour le linguiste, cela demande de recueillir des corpus et de prendre le temps de les écouter, analyser, transcrire.

Le développement d'études avec une sensibilité sociolinguistique a permis de sortir d'un certain carcan imposé à la fois par de nombreux « orientalistes » et par l'idéologie pan arabe des états arabes : l'arabe est de plus en plus reconnue comme une langue plurielle, ayant subi des développements différents selon les lieux et les contextes, jouant des rôles différents etc..

Pour le moment on sent bien qu'il y a cependant un fossé entre ces avancées et les politiques didactiques par exemple : l'enseignement de l'arabe reste extrêmement problématique et figé tant dans les pays dits arabophones que dans les pays à forte minorités non arabophones : Alors que par exemple l'enseignement du FLE ou ALE a totalement intégré un certain nombre d'acquis de la sociolinguistique, pragmatique, linguistique discursive, il ne semble pas que ce soit le cas avec l'arabe malgré le nombre d'instituts étrangers ou arabes qui se penchent sur la question

Cours 5 : ATTITUDES ET REPRESENTATIONS.

Le phénomène représentationnel est un phénomène qui a d'abord intéressé les sciences humaines : la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, bien avant la linguistique et disposent au cœur de ces sciences d'un savoir théorique. Il recouvre tout le champ qu'on nomme : représentations linguistiques, langagières ou sociolinguistiques, discours sur les langues, attitudes linguistiques, jugement sur les langues, rapports subjectifs à la langue, imaginaire linguistique. Cependant, chaque appellation témoigne d'un certain point de vue.

Guenier définit les représentations comme « une forme courante et non savante de connaissances socialement partagées qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels ». (représentations linguistiques in Moreau, Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, Liège, 1996, p.146)

Deux caractères sont à relever dans cette définition :

_Le caractère non savant des représentations : il s'agit d'une forme de connaissance qui ne repose sur aucune rationalité, c'est une connaissance intuitive, purement subjective, Branca-Rosoff, cité par Boyer in Sociolinguistique, territoire et objets, p.79, désigne ce phénomène « d'opinions stéréotypées ». C'est donc une certaine vision, une certaine perception que les locuteurs ont de leurs langues et de celles des autres.

- Les représentations linguistiques sont socialement élaborées et partagées par tous les membres d'une société. Elles fonctionnent comme des normes sociales, idée partagée par Labov, qui les situent entre la norme idéologique et les usages effectifs. Pour ce dernier la norme sociale est le fondement même de la communauté linguistique, qui ne se définit plus comme un ensemble de locuteurs partageant les mêmes usages (au niveau des pratiques, elle est plutôt hétérogène) mais comme un ensemble de locuteurs partageant des normes subjectives communes. Ainsi les langues sont jugées positivement alors que d'autres le sont négativement. Les jugements peuvent être de nature esthétique, peuvent concerner le système lui-même, la valeur de la langue sur le marché linguistique et enfin le groupe qui la parle. Nous avons donc affaire à un phénomène social et c'est justement ce caractère social des représentations linguistiques qui justifie qu'elles constituent un objet de choix de la sociolinguistique, cependant cela n'exclut pas qu'il y ait tout de même une part individuel.

Les locuteurs ne se contentent pas d'utiliser les langues et les variétés de langues, ils les évaluent ; cette évaluation influe beaucoup sur leurs pratiques linguistiques. On entre ici dans le domaine des attitudes et des normes qu'elles impliquent : chaque locuteur évalue sa propre pratique et celle des autres et ces évaluations jouent un rôle important dans le changement linguistique.

La linguistique diachronique analyse le changement linguistique : d'où provient une innovation ? pourquoi et comment s'impose-t-elle ? est-ce pour des raisons sociologiques qu'une langue change ? André Martinet a défendu la thèse que l'évolution phonologique d'une langue ne se faisait pas de manière aléatoire mais s'expliquait par la nécessité pour son système de trouver une stabilité optimale, en réduisant ses déséquilibres. D'autres linguistes préfèrent mettre l'accent sur des mécanismes sociaux : par exemple un groupe peut imiter la prononciation d'un autre, jugée plus prestigieuse.

Deux tendances s'affrontent : pour expliquer le changement on invoque souvent le principe du moindre effort : les locuteurs confondent certaines formes phonétiquement très proches, simplifient des constructions syntaxiques compliquées. Cette tendance au moindre effort du locuteur est contrebalancée par une autre qui pousse à ne pas compromettre la compréhension, c'est-à-dire le moindre effort de l'auditeur.

Il n'est pas rare qu'un étranger en situation officielle s'excuse de ne pas parler la langue de son interlocuteur. Ce faisant, il témoigne d'une certaine politesse qui compenserait en quelque sorte « l'impolitesse » de ne pas bien parler la langue ; mais il témoigne aussi de la valeur positive qu'il accorde à cette langue et à ceux qui la parlent. A l'intérieur d'un groupe qui parle la même langue, on observe nous le verrons, un, un phénomène semblable d'inégalité linguistique entre locuteurs de statut socioculturel différent.

Par ailleurs, nous sommes tour à tour émetteurs et récepteurs ; nos compétences en tant que récepteurs sont plus grandes que nos compétences en tant qu'émetteurs : nous n'employons pas toutes les structures linguistiques que nous connaissons de même que nous n'appartenons pas à toutes les catégories socioculturelles que nous sommes capables de reconnaître. Mais le récepteur n'a pas un rôle passif :

- il reconstitue le sens de l'énoncé qu'il reçoit selon ses propres schèmes d'interprétation et l'ensemble de ses expériences ;

- il perçoit aussi des signes linguistiques qu'il interprète en fonction des connotations et des normes en cours dans la classe sociale à laquelle il appartient ; lorsque ces signes peuvent faire l'objet de variations ; ils deviennent des marqueurs socioculturels ;

- il juge ce qu'il perçoit selon l'image qu'il a du locuteur, de ses intentions, de la situation et du rôle qu'il y joue, des enjeux de l'acte de langage et selon l'image qu'il a de lui-même et de ses compétences ; la façon de parler est un facteur plus révélateur de la classe sociale des interlocuteurs, que les vêtements ou les apparences de train de vie.

En effet, si les représentations linguistiques sont de nature sociales, elles sont en rapport étroit avec l'idéologie qui tente d'agir sur elles, et les modèles. Cependant, si les représentations sont à distinguer des discours scientifiques, elles sont aussi à distinguer des discours idéologiques tenus par le pouvoir. Branca Rossof cité par Boyer, p.79, exprime fort bien cette idée en affirmant que les représentations « permettent de sortir de l'opposition radicale entre « le réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique et l'idéologie, les considérations normatives comme représentations fausses, représentations écrans ». C'est donc entre le réel et l'idéologie qu'elle situe les représentations. Qu'est ce qu'est l'idéologie ? « Tout système de représentations structuré et cohérent visant à rendre compte du monde extérieur, de la réalité sociale, l'idéologie se présente sous forme d'un discours construit et totalisant, où les idées s'enchaînent logiquement et les valeurs concordent » .(discours et idéologie, p.4)

Ainsi l'idéologie est un système structuré, parfaitement cohérent, élaboré en fonction d'objectifs bien déterminés, officiel car il s'agit de façonner l'imaginaire collectif national alors que les représentations sociales n'obéissent pas à ces contraintes, elles sont le fruit d'un consensus social

plus ou moins libre. Mais il faut souligner qu'en pratique, la limite entre ces deux représentations n'est pas toujours clairement repérable et les deux se confondent, les idéologues au service de l'état sont d'abord et avant tout des membres de la société, le pouvoir par les moyens qui lui sont conférés (média, écoles, AIE) arrive toujours à façonner les mentalités. Ainsi on aime ou on déteste une langue parce qu'on se fait une certaine idée d'elle ou de ces locuteurs.

QUE CONCLURE ?

L'analyse des représentations ne peut être étudiée sans une analyse des pratiques linguistiques. D'où la nécessité d'étudier à la fois les comportements et les attitudes des locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir des paroles des sujets qui peuvent varier selon les situations et les interactions. (voir à ce sujet, B. Maurer, Houdebine, Canut et Boyer).

Cours 6- LA POLITIQUE LINGUISTIQUE OU LES NORMES, LA NORME

Michel Tournier, définissant le "normal" donne les définitions suivantes :

NORMAL

1. Conforme à la norme. Idéal
2. Conforme à la moyenne. Habituelle"

Ceci peut servir d'introduction à qui aborde la question de la norme. C'est bien là un véritable problème car selon les lieux, selon les personnes, selon le domaine, les deux perspectives se mêlent effectivement et perturbent la compréhension. Peut-on dire que la norme est un idéal, c'est-à-dire de fait quelque chose que personne n'atteint ou n'incarne vraiment ? Peut-on dire que la norme est faite de la moyenne des opinions, ou de la moyenne des comportements ? Nous allons rencontrer ces deux voies comme deux écueils entre lesquels il conviendra de naviguer.

Georges Mounin, lui-même, dans son *Dictionnaire de la Linguistique* (PUF/Quadriges, rééd. 1993) commence son article "**Norme**" de la façon suivante :
"Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée, ou usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (le "bon usage")..."

En fait, si le "normal" et le "normatif" restent des concepts très "grand public" qui suscitent des définitions un peu floues, il convient de souligner que la norme du français n'est en aucun cas déterminée en regardant les usages majoritaires. C'est **la variété de français qui, à une époque donnée, est prônée par la société française, qui s'impose à chacun mais aussi qui est défendue par chacun** : même ceux qui en sont très éloignés, y sont attachés. C'est dans les classes populaires que, tout en pratiquant d'autres variétés, on tient le plus à ce que soit enseignée la norme, que l'on se soucie de savoir ce qui est correct / ce qui ne l'est pas - la "norme" étant plus ou moins assimilée à ce qui permet de réussir, puisque ceux qui ont réussi sont censés pratiquer la norme, en offrir une image ! On devine ainsi que la norme de fait est **la variété pratiquée par les hautes couches de la société dans les situations formelles où elles "donnent à voir" leur langue** - variété d'ailleurs plus ou moins fantasmée (et par là sans doute rejoint-on la notion d'"idéal"), que personne ne pratique vraiment et qui ainsi apparaît toujours "au-delà" des usages réels. Indéniablement cependant des usages se rapprochent davantage de ce qui est présenté comme la norme (dans les dictionnaires, dans les grammaires...), mais ces ouvrages parce qu'ils sont écrits utilisent et présentent obligatoirement une variété différente de l'oral et contribuent à la dichotomie si souvent formulée par "Monsieur Toutlemonde" : "à l'écrit ça va, ma langue est correcte, mais à l'oral je n'ai pas le temps de réfléchir et je parle mal".

Dans ces conditions on soulignera que,

la norme est une variété écrite, que l'on enseigne en principe, qui est formalisée, et toujours plus ou moins éloignée des variétés parlées, même quand elles reçoivent un jugement favorables de locuteurs sollicitées pour donner leur avis.

On ne parle jamais comme on écrit (cf. [chapitre sur langues orales / langues écrites](#)), mais les couches sociales "qui ont réussi" sont censées davantage incarner la norme.

Il est certain que plus les études des sujets ont été longues, plus ils pratiquent couramment des variétés proches de l'idéal qu'on appelle "la norme", ne serait-ce que parce que leur imprégnation, à travers une longue pratique de la langue écrite, rejaillit sur leur pratique orale. Mais ne négligeons pas toutefois les facteurs sociologiques et économiques qui interfèrent avec ce que l'on croit attribuer à leur langue (richesse visible, aisance sociale, position économique, domination sociale...).

Ne veut-on pas "imiter" ceux qu'on présente comme les modèles normatifs plus parce qu'ils ont réussi que parce qu'ils parlent bien : la cravate de PPDA(1), sa façon de s'habiller, son aisance et son sourire parfaitement placé ne jouent-ils pas un plus grand rôle que sa langue même (on connaît d'ailleurs l'usage du *prompter* à la télévision !) pour le faire citer comme quelqu'un qui parle bien ! Indéniablement - et dans toute société - servent de "modèle" ceux qui ont réussi et non pas ceux qui sont considérés comme des parias (cf. les clochards ou SDF).

N'oublions pas, en outre, que si les "accents" régionaux ne sont plus aussi stigmatisés maintenant qu'il y a une trentaine d'années, ils sont l'objet malgré tout de précautions subtiles qui amènent ceux qui atteignent les plus hautes responsabilités sociales à s'en défaire partiellement (cf. le Président Giscard d'Estaing prenant des cours d'orthoépée pour se débarrasser de son accent auvergnat qui n'était pas de mise pour quelqu'un prétendant aux plus hautes fonctions et donc "Président de tous les Français) ou bien qui amène à sélectionner pour les plus hautes responsabilités ceux qui ont un accent considéré comme convenable, celui qui est accepté à une époque donnée : les deux comportements interfèrent constamment et se répondent pour éliminer de la parole publique avec une image favorable (et non pas plus ou moins "ridicule") ceux qui seraient les plus éloignés de la norme.

Les caractéristiques de la "norme orale", évoluent au fil des siècles : notre "r" actuel, assez faible, un peu plus "grasseyé" à Paris qu'à Marseille, n'est plus du tout le "r" roulé que prononçait les nobles il y a quelques siècles, mais elles évoluent bien plus lentement que l'usage réel.

La **norme** est donc bien une question qui relève fondamentalement de la **sociolinguistique** : déterminée, fixée à chaque époque sur des critères socio-économiques, elle se transmet dans l'enseignement et donc apparaît comme beaucoup plus "permanente" que les autres variétés non formalisées qui ne se transmettent que familialement (acquisition non formelle). **L'école** joue ainsi un rôle essentiel dans la transmission, la permanence, le statut, les prérogatives accordées à la norme. C'est elle qui peut la répandre de façon quasiment universelle dans un pays. Sa non-transmission - cf. le discrédit de l'école pour toute transmission ou la moindre importance accordée à la "langue correcte" à notre époque - ont pour premier résultat que les couches sociales les plus éloignées de la norme n'y accèdent plus. La "norme" ne disparaît pas pour autant, mais elle est alors surtout l'objet de transmission familiale dans les familles conscientes et capables d'en assurer la transmission indépendamment de l'école. L'école en enseignant la norme était facteur de démocratisation de la société française ; si elle renonce à cette tâche, on parvient à une société aristocratique dans laquelle "certains savent sans avoir appris" (selon l'expression consacrée) et où il n'y a plus de chance de véritable mobilité sociale. Contrairement à nos a priori on peut voir ainsi que la norme est "démocratique" quand, "idéal" proposé à tous, elle est accompagnée dans son apprentissage de la transmission des principes qui permettent de l'atteindre. Dire (comme cela se pratiquait à l'université à Lyon dans les années soixante) "il ne faut pas dire un "[fløv] (pour "fleuve"), une [føj] (pour "feuille"), c'est donner à tous une chance d'accéder à des situations où l'on ne tolère pas un accent régional marqué ; ne plus le dire, c'est laisser encore les plus hautes positions à ceux qui l'auront compris tout seuls (dans leur famille) et bien sûr éliminer ceux qui ne se doutent même pas que ce genre de prononciation est stigmatisée !

On pourra distinguer avec [Marie-Louise Moreau \(1997\)](#), article "Les types de normes" :

les normes de fonctionnement (habitudes linguistiques partagées par les membres d'une communauté, règles qui sous-tendent les comportements linguistiques d'un sous-groupe)

les normes descriptives (ce sont les "normes de fonctionnement" rendues explicites par les descriptions qui en sont faites. Mais ainsi, ce sont les normes de certains sous-groupes seulement qui sont décrites : on ne s'intéresse pas véritablement des relations complexes avec les normes prescriptives. Elles contribuent grandement à la hiérarchisation.)

les normes fantasmées (ici on est toujours dans le domaine des représentations ; le groupe se forge un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement qui n'ont souvent guère de zone d'adhérence avec le réel !).

***La norme ou le bon usage.**

La norme au sens de langue que l'on doit parler est un discours d'autorité, fixé par une institution d'état, chargée de créer une langue homogène faite pour être parlée par un usager idéal, une langue standard, de partout et de nulle part, uniforme, polie, débarrassée de toute impureté comme :

- les régionalismes : les variétés géographiques s'opposent au caractère centralisateur de la norme et échappent à tout contrôle ; elles sont donc connotées péjorativement et le critère de la hiérarchie sociale.

- les innovations : qu'il s'agisse de changements lexicaux, syntaxiques ou phonétiques, ils sont ignorés -non reconnus- ou attestés longtemps après leur apparition, lorsque la norme n'a pas réussi à s'imposer. Face aux variations individuelles et collectives, la langue normée se veut homogène et tire sa légitimité de l'école.

Un des comportements sociaux les mieux connus vis à vis de la langue est la normalisation.

Fishman affirme que « la codification est l'acceptation par une communauté d'un système formel de normes qui définissent l'usage correct »

***Qu'est-ce que la norme ou l'usage correct de la langue?**

« La norme est un recueil de perceptions consignées dans des grammaires dites normatives et correspondant à ce qu'il faut dire pour se conformer au bon usage linguistique de la bonne société ». Denise François

Elle représente un choix approprié fondés sur des préjugés socioculturels et sur la notion de niveaux de langues hiérarchisées : les classes dominantes et les bons auteurs emploient une langue de qualité qu'il faut considérer comme un modèle

Parler de normes revient à se référer à plusieurs acceptions :

- un ensemble d'interdits, de prescriptions sur des façons de dire quelquefois accompagnées de justifications de divers ordres.

- tenir compte de cet ensemble de prescriptions c'est parler correctement sans faire de fautes.

Les institutions de la norme sont :

- L'école** : l'école par le biais des grammaires et des enseignants, tend à imposer à l'enfant une langue uniforme qu'il n'utilisera pas souvent ailleurs. Par l'enseignement de la grammaire, elle l'habitue « non seulement à concevoir les réalités de la langue, mais à réprimer son goût naturel de la parole pour substituer à la spontanéité langagière une pratique écrite conforme à des normes rigoureuses ». Elle lui impose de faire des phrases ainsi qu'une prononciation de lecture standard qui pour bon nombre d'enfants est artificielle, cependant cette langue semblera toujours, parce qu'imposée par l'école, supérieure à la sienne.

- L'écrit** : L'administration prend le relais de l'école pour perpétuer la crainte de la faute et le respect pour la langue écrite : « notre langue écrite a plus de dignité que notre langue parlée,

souvent fautive ». L'opposition écrit/ parlé devient une opposition digne/ fautif. Ceci appelle deux remarques :

La langue parlée comme la langue écrite peut comporter tous les niveaux car rien n'empêche en théorie d'écrire comme on parle ni de parler comme on écrit.

-De plus ces deux formes d'expressions ont chacune une spécificité de fonctionnement que la démarche normative semble ignorer. Parler c'est construire un discours en train de se faire. Le locuteur improvise constamment, ce qui l'amène à hésiter, à se reprendre, à changer l'orientation de sa phrase, à utiliser diverses stratégies, à avoir recours à tous les procédés extra et paralinguistiques : regard, mimiques, gestes, intonations. L'écrit n'ignore ni les hésitations, ni les reprises mais celles-ci disparaissent avec les brouillons. D'un point de vue linguistique, il n'y a aucune raison d'opposer le parler et l'écrit de façon hiérarchique puisque les deux domaines fonctionnent différemment.

Une norme linguistique est un trait unificateur d'une société : tout le monde la connaît et sa connaissance permet de distinguer les autochtones des étrangers. Mais même dans le cas où tout le monde peut savoir quelles sont les variantes de statut supérieur, il n'est pas nécessairement vrai que tous voudront les adopter dans leur discours quotidien. Certaines études ont montré que les réactions subjectives aux variantes sociolinguistiques étaient différentes selon les classes et impliquaient beaucoup plus qu'une simple échelle de prestige (cf Labov). Labov, dans « Sociolinguistique, pp. 250-251, 339-340, 418-419 », fait une distinction entre norme cachées, voilées et norme manifestes, normes stigmatisées et norme acceptées. Les variantes de statut élevé possèdent un prestige manifeste : elles sont associées au pouvoir social indéniable des locuteurs de la classe supérieure, peuvent être la condition nécessaire d'accès à des fonctions d'un statut plus élevé, et sont promulguées par les agents de la normalisation dans la société tels que les médias et les instituteurs. Mais pour beaucoup de locuteurs de la classe ouvrière ou de la petite bourgeoisie, les variables linguistiques « non standard » associées à leurs groupes peuvent aussi posséder un prestige voilé (covert prestige : celui d'un groupe local de statut inférieur). La signification sociale de base de ces variables au prestige voilé est celle de la solidarité : une personne qui les utilise est considérée comme étant un des leurs, comme ami possible. Pour certains groupes, ces formes peuvent signifier dureté ou virilité.

Pour compléter vos connaissances dans le domaine de la norme reportez vous aussi sur le web à :

- un article d'Olga Ozolina : "[Quelques approches de l'étude de la norme linguistique](#)".
- Tout un cours écrit par Benoît Leblanc et Claude Tousignant de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie sur [la Norme linguistique](#), mais aussi quelques autres notions essentielles
- "[Le français québécois : problème de norme](#)".
- [Le texte de l'intervention d'A.M. Houdebine "Norme et normes", 1999.](#)

BIBLIOGRAPHIE

I-Sociolinguistique générale

- BENBERRABEH N., Réflexion sur l'identité et l'angoisse chez l'adolescent maghrébin. Ed. 'Université d'Oran.
- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale 1.* Paris : Gallimard, 1974
- BENVENISTE E., *Problèmes de linguistique générale 2.* Paris : Gallimard, 1974.
- BERNSTEIN B-, *Langage et classes sociales.* Paris : Minuit, 1975.
- BONNAFOUS S., *L'imaginalion prise au mot.* Paris: Kiné, 1991.
- BOURDIEU P., *Ce que parler veut dire.* Paris: Fayard, 1982.
- BOUTIT J-, *Construire le sens.* Berne: Peler Lang, 1994.
- BOYER H., *Langues en conflit, Etudes sociolinguistiques,* Paris : L'Harmathan, 1991
- BOYER H., *Eléments de sociolinguistique: Langue, communication et société,* Dunod (2° édition) 1996.

- BOYER H. (éd.), *Sociolinguistique, territoire et objets,* Paris :Delachaux et Niestlé, 1996.
- BOYER H, *Plurilinguisme: « contact » ou « conflit » de langues ?* Paris: L'Harmattan (coll. Sociolinguistique), 1997.

- *Cahiers du centre interdisciplinaire des sciences sociales n°3,* Université de Toulouse ,1981

- CALVET L.J., *Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie*, Paris: Payot, 1974.
- CALVET L.J., *Langue, corps et société*. Paris: Payot, 1979.
- CALVET L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris: Payot, 1994.
- CALVET L.J., *Les voies de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris: Payot, 1994.
- CALVET L.J., *Sociolinguistique du Maghreb*, bulletin du laboratoire de sociolinguistique, Paris: René- Descartes, 1996.
- CALVET L.J., MOREAU M.L., *Une ou des normes? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris: Didier-Edition, 1998
- CALVET L.J., DUMONT P., *L'enquête sociolinguistique*, Paris: L'Harmattan, 1999.
- CANUT C., *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris: L'Harmattan, 1998.
- Centre du lexique, *La définition*, Paris: Larousse, 1990.
- Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, *Discours et idéologie*. Paris: PUF., 1980.
- CERVONI J., *L'énonciation*. Paris : PUF, 1987.
- CHAUDENSON R., *La francophonie: représentations, réalités, perspectives*, Paris, Didier-Edition, 1992.
- Charaudeau P.(1983), *Langage et discours*, Paris, Hachette
- DRIGEARD G., FIALA P., TOURNIER M., *Courants sociolinguistiques*, Paris , Klincksieck, 1989.
- FISHMAN J., *Sociolinguistique*, Paris: Nathan, 1971.
- FRANCART M., *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, vol I, Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, 1994.
- GARMADI S., *La sociolinguistique*. Paris : PUF. 1981.
- GRANDGUILLAUME J., Arabisation et politique linguistique au Maghreb. Paris : Maisonneuve et Larouse, 1983.
- GREIMAS A.J., *Sémiotique et sciences sociales*, Paris: Seuil, 1976.
- Groupe de Saint Cloud, *Présidentielles: regard sur les discours télévisés*, Paris :Nathan, 1995.
- GUENIER N., *Le français au Liban, cent portraits linguistiques*, Paris: ACCT. Didier Erudition, 1993
- GUESPIN L., *L'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris: La nouvelle critique, 1975.
- GUMPERZ J., *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris: L'Harmattan, 1989.
- HAMERS J.F., BLANC M., *bilingualité et bilinguisme*, Liège: Pierre Mardagua. 1983.
- Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales* (coll.), Paris : Hachette, 1979
- JUILLARD C., *Sociolinguistique urbaine, la vie des langues à Ziguinchor (Sénégal)*. Paris : CNRS, 1995
- JUILLARD C., CALVET L.J., *Les politiques linguistiques. Mythes et réalités*. Beyrouth: FMA, 1996.
- JODELET F., *Naître au langage, genèse du sémiotique et psychologie*, Paris: Klincksieck, 1979.
- KAZADI N., *L'Afrique afro- francophone*. Paris: Didier Erudition. 1990

- KERBRAT ORECCHIONI, L'implicite. Paris : Armand Colin, 1986.
- LAFONTAINE D., *Le parti pris des mots*, Bruxelles: Pierre Mardaga, 1986.
- LAROUÏ A., *L' idéologie arabe contemporaine*. Paris: Maspero, 1983.
- LUNDQUIST L., *L'analyse textuelle*, Paris: CEDIC, 1983.
- LYONS J., *Linguistique générale*. Paris: Larousse, 1970.
- MAINGUENEAU D., *Les livres d'école de la république 1870-1914 (discours et idéologie)*, Paris: Le Syndrome, 1979.
- MAINGUENEAU D., *Analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*. Paris: Hachette, 1991.
- MAINGUENEAU D., *Aborder la linguistique*, Paris ; Seuil, 1996. !
- MAOUGAL M.L. *Langages et langues, entre tradition et modernité*, Alger - Marinor, 2000.
- MARCELLISI J.B., GARDIN B., *Introduction à la sociolinguistique*, Paris: Larousse, 1974.
- MARCELLESI J.B., GARDIN B. et GRECO. Rouen, *Sociolinguistique. approches. théories, pratiques. Tome 02*, Paris: PUF: 1980.
- MARTINET A., *Linguistique synchronique*. Paris: PUF., 1968. :
- MARTINET A., *Eléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin, 1970.
- MAURAIS J., *Politique et aménagement linguistiques*. Paris: Le Robert, 1987.
- MOATASSIME A., *Arabisation et langue française au Maghreb*. Paris : PUF, 1992
- MOREAU M. L., *Sociolinguistique. concepts de base*, Liège: Pierre Mardaga, 1997.
- MUCCHIELLI R., *L'analyse de contenu*, Paris: ESF, 1984(6ème édition).
- ROBILARD D., BENIAMINO M., *Le français dans l'espace francophone*, Paris: Champion, 1993.
- SAPIR E., *Linguistique*. Paris: Minuit, 1968.
- SAPIR E., *Anthropologie*, tome 1 : culture et personnalité, Paris : Minuit, 1967
- SAUSSURE F.(de) , *Cours de linguistique générale*. Alger; ENAG, 1990.
- | -SEARLE J Les actes de langage. Paris :Harmattan.1966.
- TALEB- BRAHIMI K., *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Alger : El Hikma, 1997,(thèse de doctorat d'Etat, Grenoble, 1994).
- VERNES G., *Vingt cinq communautés linguistiques de la France*. tome2. Paris: L'Harmattan, 1988.
- WAJLD P., MANESSY G., *Piurilinguisme: normes, situations, stratégies*, Paris:L'Harmattan, 1979.

2.Thèses :

- ASSELAH- RAHAL S., Pratiques linguistiques trilingues(arabe, kabyle, français) chez des locuteurs algériens trilingues, mémoire de Magister, Alger. 1992.
- ASSELAH- RAHAL S.,Etude micro- sociolinguistique et communicative des pratiques bilingues(arabe/ français et kabyle/français) chez deux familles immigrées, thèse de Doctorat, Rennes 2UOU.
- DERRADJI Y., La langue française en Algérie: Etude sociolinguistique et particularités lexicales, thèse de Doctorat d'Etat, Constantine: Univ. Menloui.
- KAHLOUCHE R., Bilinguisme et énonciation. mémoire de Magister, Alger, 1985.

3.Articles ou chapitres(parties) d'ouvrages collectifs

- ASSELAH- RAHAL S., Pratiques linguistiques bi ou plurilingues chez des Algériens », in Langues et littératures. n°8, Univ. Alger (ILE),1998.
- ASSOU M., « Attitudes à l'égard des langues et compétences auto- évaluéeschez des jeunes issus de l'immigration », in Sciences Humaines n° 12,Conslanline: Univ. Mentouri,dec.1999, pp.29-39
- BAL W., « Contribution à l'étude des opinions exprimées par l'élite africaine au sujet des rapports entre les langues nationales et la français » in WALD F. et MANESSY G., *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*.Paris :L'Harmattan,1979.
- BARBERIS J.M. « Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique » in CALVET L . J. et DUMONT P.(éd.) L'enquête sociolinguistique. Paris : L'Harmattan, 1999.
- BENRABAH M., « Les avatars du français à travers la politique linguistique en Algérie » in JUILLARD C. CALVET L.J., *Les politiques linguistiques : mythes et réalités*. Beyrouth :FMA, 1996.
- BERNARD P.J. « *Les traits de culture nationaux dans la perspective sociale* » in Identités collectives et relations inter-culturelles(col.), Bruxelles :Complexe, S.P.R.L., 1979.
- BOUKOUS A., « *Le questionnaire* », in CALVET L.J. et DUMONT P. L'enquête sociolinguistique. Paris : L'Harmattan, 1999.
- BOYER H., « Les représentations de la langue: approches sociolinguistiques », in Langue française n°85, Larousse, fev. 1990.
- BOYER H.,' « *L'imaginaire ethnosocioculturel collectif et les représentations partagées: un essai de modélisation* », in Travaux de didactique n°39, Montpellier III, Univ.Paul Valéry, pp.5-14 .
- BOYER H., « *La crise des banlieues* » à la télévision. *Le choc des mois, le poids des stéréotypes* », in Cahiers de la Méditerranée, juin 1997 n° 54.
- BRETENIER A. « *L'insécurité linguistique : objet insécurisé ? essai de synthèse et perspectives* » in ROBILLARD D. BENIAMINO M. (éd),Le français dans l'espace francophone, Paris : Champion, pp.y73.885,
- BRES J., « *L'entretien et ses techniques* » in CALVET L.J.et DUMONT
- BRES J.,*L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan, 1999.
- CAITUCOLI C. « *La dynamique du français au Burkina Faso : représentations de la langue et pratique linguistique* » in JUILLARD C. CALVET L. J.. *Les politiques linguistiques : mythes et réalités*. Beyrouth :F.M.A, 1996.
- CANUT C., *Représentations et politiques linguistiques au Mali* » in JUILLARD C. et CALVET L.J., *Les politiques linguistiques,mythes et réalités*_Beyrouth :FMA, 1996.
- CANUT C., « *Pour une analyse des productions épilinguistiques*», in *Cahiers de Praxématique* n°31: *Linguistique et représentation(s)*. Montpellier 111 :Praxiling. Univ.Paul Valéry,1998, pp.69-90.
- CAUBET D., « *Un exemple concret d'alternance de codes en Algérie : les spectacles de M. Fellag* » in JUILLARD C. CAL VET L.J. Les politiques linguistiques mythes et réalités. Beyrouth :FMA.,1996.
- CHAUDENSON R. « *Politique et aménagement linguistique. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences* » in JUILLARD CALVETL.J., *Les politiques linguistiques,mythes et réalités*. Beyrouth : FMA., 1996.

- COULIBALY P., « *Enquête sur les jeunes acculturés en pays Tyembara du Nord de la Côte d'Ivoire* » in WALD P. et MANESSY G., Plurilinguisme :normes, situations, stratégies. Paris : L'Harmattan, 1979.
- DAOUST D. et MAURAS J. « *L'aménagement linguistique* », in MAURAS J. (éd.), Politique et aménagement linguistiques. Québec :Conseil de la langue française, 1987.
- DEMOUGIN F., « *Réflexion autour de la langue- culture: une hypothèse de travail, le stéréotype, un matériau d'analyse, le cinéma* », in Travaux de didactique n°39, Montpellier 111,
- DEPIETRO J.F. et LUDI G et PAPALIZOS L-, « *Une communauté francophone en milieu germanophone : identité linguistique et réseaux de sociabilité dans la ville de Baie* » in Langage et société n°50-51 : l'acquisition des langues dans la migration , Paris : Maison des sciences de l'homme, décembre 1989/mars 1990.
- DEPREZ Ch., « *Les enquêtes « micro », Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France* » in CAL VET L.J. et DUMONT P. (éds.). *L'enquête sociolinguistique.* Paris : L'Harmattan,1999.
- DREFUS M., «*Politiques linguistiques familiales et individuelles:quels modèles ?*»in JUIILLARD C. et CAL VET L.J., *Les politiques linguistiques :mythes et réalités.* Beyrouth :FMA., 1990
- FRANCECHINI R. et OESCH SERRE C. et PY B. « *Contacts de langues en Suisse : ruptures et reconstructions discursives du sens en situation de migration* » in Langage et société n° 50-51, Paris : Maison des science de l'homme, décembre 1989, mars 1990.
- FRANÇOIS F. « « Je » « nous » et les « autres » » in MARCELLES J.B.et GARDIN J. et GRECO Rouen, Sociolinguistique. approches théories et pratiques. tome2 Paris : PUF , 1980.
- GRANDGUILLAUME G., « *Le Maghreb confronté à l'islamisme. Arabisation et démagogie en Algérie* » in Le monde diplomatique.fev.1997.
- GRANDGUILLAUME G., « *L'Algérie entre la violence et la loi* » in Alternatives non-violentes, fev. 1998 .
- GRIZE J.B., « *Logique naturelle, activité de schématisation et concept de représentation* » in Cahiers de Praxématique n°31: Linguistique et représentations), Montpellier 111: Praxiling.Liniv. Paul Valéry, 1998,p.p.115-125.
- GUESPIN L.« *Problématique des travaux sur le discours politique* » in Langage n°23, 1971.
- HOUEBINE A.M., « *Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain* » in Le français dans le monde, janv. 1982. n°1.
- LAFONT R. « *Attitudes d'Elus devant une revendication linguistique occitane : Le retour du non - dit* » in MARCELLES J.B.et GARDIN. B. et GRECO Rouen Sociolinguistique.approches théories pratiques. tome 2, Paris :PUF, 1980.
- LAKS B., « *L'unité linguistique dans le parler d'une famille* » in MARCELLES J.B.GARDIN J. GRECO Rouen, sociolinguistique. approches, théories et pratiques. tome 2, Paris PUF, 1980.
- LAKS B., « *Langage et pratiques sociales, étude Sociolinguistique d'un groupe d'adolescents* » in actes de la recherche en sciences sociales n° 46, mars, 1983.
- LAKS B., « *Sociolinguistique(s)* » in Cahiers du français des années quatre vingt : Sociolinguistique, « évaluation » et analyse de discours.(acles du séminaire 1983-1986), Paris: E.N.S.de Fonteney, Saint Cloud, CREDIFJanv. 1988

- LAROUCSI F, « *Les jugements épilinguistiques du locuteur tunisien sur sa langue maternelle: une stigmatisation en cache une autre* » in Peuples Méditerranéen n° 79: Langue et stigmatisation sociale au Maghreb, avril-juin 1997, pp.141-152.
- LAURENDEAU P., « *Théorie des opérations énonciatives et représentations: la référenciation* » in Cahiers de praxématique, n°31: Linguistique et représentations), Montpellier 111: Praxiling.Univ. paul Valéry, 1998, pp.91-114.
- LAWSON S., SACHDEV I, « L'alternance codique: stigmatisée ou valorisée » in Peuple Méditerranéen n°79: Langue et stigmatisation sociale au Maghreb, ;avril-juin 1997, pp.103-122.
- MACKEY W.F.«*L' irrédentisme linguistique : un enquête témoin* » in WALD P. et MANESSY G., *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Paris: Harmattan, 1979.
- MALDIDIER D.« Le discours politique de la guerre d'Algérie, approche synchronique et diachronique » in Langage n° 23, 1971.
- MAOUGAL M.L. « *Quel devenir pour quelle culture française dans l'Algérie du XXIème siècle* » in Colloque de Rennes sur la francophonie 1995, Rennes :PUF, 1996.
- MARCELLES1 J.B. « *Eléments pour une analyse contrastive du discours politique* » in Langage n°23. 1971.
- MARCELLES1 J.B. « *Analyse de discours à entrée lexicale* » in Langage, mars 1976.
- MARC-LYPIANSKY E., « Groupe et identité » in Identités collectives et relations interculturelles (coll.y.Bruxelles : Complexe, S.P.R.L., 1979.
- MAURAS J. « *L'expérience québécoise d'aménagement linguistique* ». in MAURAS J. (éd). *Politique et aménagement linguistiques*. Québec :Conseil de la langue française, 1987.
- MAURER B, « *Représentation et production de sens* » in Cahiers de praxématique n° 31: Linguistique et représentations), Montpellier 111 : Praxiling.Univ.Paul Valéry 1998, pp.19-38.
- MAURER B., *Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ?* » in CALVET L.J. et DUMONT P.(éds.), L'enquête sociolinguistique. Paris : L'Harmattan, 1999.
- MONDADA L., « De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte » in Cahiers de praxématique n°31: Langue clreprésentations), Montpellier III: raxiling.Univ.Paul Valéry, 1998, pp.127-148.
- MOREAU M. L., «Stratégies de communication et attitudes linguistiques d'un groupe minoré : le cas des Manjaks sénégalais » in JUILLARD C. et CALVET L.J, *Les politiques linguistiques : mythes et réalités*.Beyrouth :FMA, 1996.
- MORSLY D., « *Bilinguisme et énoncialion* »in MARCELLES1 J.B. GARDIN J. GRECO Sociolinguistique. approches, théories et pratiques. tome2. Paris :PUF, 1980.
- MORSLY D., « Stigmatisation linguistique de l'arabe algérien » in Peuple Méditerranée n°79: Langue et stigmatisation sociale au maghreb, avril-juin 1997 pp.15-24.
- POIRIER J. « Aliénation culturelle et hétéroculture » in Identités collectives et relations interculturelles(coll.), Bruxelles : Complexe, SPRL, 1979.
- TOURNIER M., « Discours sur l'immigration ; des désignations sous haute surveillance» in Groupe de Saint Cloud, Présidentielles :regards sur les discours télévisés. Paris : Nathan, 1995.

-TOURNIER M., « *Les discours sociolinguistiques et l'analyse lexicométrique* » in BOYER H. (éd.) *Sociolinguistique. territoire et objets*. Paris : Delachaux et Niestlé, 1996.

2-Sociolinguistique urbaine

- BULOT T., VESCHAMBRE V., 2005 « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : hétérogénéité des langues et des espaces », dans *Faire de la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes (Collection Géographie Sociale), Rennes, 20 pages (à paraître).
- BULOT T. (Dir.), 2004, *Les parlers jeunes (Pratiques urbaines et sociales)*. Cahiers de Sociolinguistique 9, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 176 pages.
- BULOT T., 2004, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière », dans *Cahiers de Sociolinguistique 9*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-147.
- TRIMAILLE C. BULOT T., 2004, « Les parlers jeunes. Bibliographie générale et thématique », dans *Cahiers de Sociolinguistique 9*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 149-172.
- CAUBET Dominique, BILLIEZ Jacqueline, BULOT Thierry , LEGLISE Isabelle et MILLER Catherine (Eds.), 2004, *Parlers Jeunes, Ici et Là-bas (Pratiques et représentations)*, L'Harmattan (Collection Espaces Discursifs), Paris 288 pages.
- BULOT T., CAUBET D., MILLER C., 2004, « Introduction. Parlers jeunes et jeunes urbains : le nécessaire inventaire », dans *Parlers jeunes, Ici et Là-bas (Pratiques et représentations)* , Paris, L'Harmattan, 7-16.
- BULOT T., 2004, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)* , L'Harmattan, Paris, 113-146.
- BULOT T et BAUVOIS C., 2004, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)* , L'Harmattan, Paris, 7-12.
- BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et identité (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 1)*, Paris, L'Harmattan, 207 pages.
- BULOT T. (Dir.), 2004, *Lieux de ville et territoires (Perspectives en sociolinguistique urbaine. Volume 2)*, Paris, L'Harmattan, 197 pages.
- BULOT T., 2004, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le città plurilingui. Lingue e cultura a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas. Atti del Convegno internazionale (Udine, 5-7 dicembre 2002)*, Udine, Forum in corso di stampa, 15 pages (à paraître).
- BULOT T., MESSAOUDI L. (Dirs.), 2003, *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)*, Éditions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon, (Belgique), 337 pages.
- BULOT T., MESSAOUDI L., 2003, « Introduction : la ville représentée ou l'entité urbaine », dans *Sociolinguistique urbaine (Frontières et territoires)* , Éditions Modulaires Européennes, Cortil-Wodon, 5-11.
- BULOT T., 2003, « Matrice discursive et confinement des langues : pour un modèle de l'urbanité », dans *Cahiers de Sociolinguistique 8*, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 99-110.
- BULOT T. (Dir.) et BAUVOIS C., 2002, *Lieux de ville : langue(s) urbaine(s), identité et territoire. Perspectives en sociolinguistique urbaine*, [Marges Linguistiques 3](#) , Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 173 pages.

- BULOT T et BAUVOIS C., 2002, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans [Marges Linguistiques 3](#) , Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 1-5.
- BULOT T., 2002, « La double articulation de la spatialité urbaine : « espaces urbanisés » et « lieux de ville » en sociolinguistique », dans [Marges Linguistiques 3](#) , Marges Linguistiques, Saint-Chamas, 91-105.
- BULOT T., 2002, « Le langage des jeunes », dans Images et Science (19ème Rencontres Internationales de l'audiovisuel scientifiques), Paris, CNRS, page 229.
- BULOT T., BAUVOIS C., BLANCHET P. (Dirs.), 2001, *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 163 pages.
- BULOT T., 2001, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », dans *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes2, Rennes, 5-11.
- BULOT T., 2001, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *Descriptions de situations*, Télé Université du Québec, 21 pages.
- BULOT T., 2001, « La construction de la référence communautaire : le français de référence au centre ville », dans Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 27 (1-2), Louvain La Neuve, Peeters Verlag, 35-42.
- BULOT T., 2000, « Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain », dans Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane. Tome III *Vivacité et diversité de la variation linguistique*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 87-94.
- BULOT T., 1999, « Sociolinguistic representations of French spoken in Rouen (methodological aspects) », dans Belgian Journal of Linguistics 13, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 205-220.
- BULOT T., 1999, « Langues et variétés régionales (urbaines et rurales », dans *Hétérogénéité linguistique des élèves et des étudiants dans l'Académie de Rouen : répertoires, pratiques et représentations* . Rapport Final (Caitucoli C. Dir.) à l'Appel d'offre du Comité National de Coordination de la Recherche en Éducation, 45-51.
- BULOT T., TSEKOS N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines » , dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 19-34.
- BULOT T. (Dir.), TSEKOS N., 1999, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, L'Harmattan, Paris, 234 pages.
- BULOT T., 1999, « Introduction : la dimension glottopolitique des villes » , dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)* , Paris, L'Harmattan, 13-16.
- BULOT T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)* , Paris, L'Harmattan, 39-70.
- BULOT T., 1999, « Dynamiques socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) », dans les Cahiers de la MRSH 21, Presses Universitaires de Caen, Caen, 31-56.

- BULOT T., BAUVOIS C., 1998, « Le sens du territoire (l'identification géographique en sociolinguistique), dans Revue PARole 5/6, Université de Mons Hainaut, .Mons, 61-80.
- BULOT T., BAUVOIS C., 1998, « Langue et société urbaine : les villes parlent, des sociolinguistes écoutent », dans Revue PARole 5/6, Université de Mons Hainaut, .Mons, 3-6.
- BULOT T., BAUVOIS C. (Dirs.), 1998, *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*, Revue Parole 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 139 pages.
- BULOT T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans *Rouen : reconstruction, langages (Socollinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 41-45.
- BULOT T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen » , dans *Rouen : reconstruction, langages (Socollinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 59-71.
- BULOT T. (Dir.), 1998, *Rouen : reconstruction, langages (Socollinguistique normande : langues en ville)*, Etudes Normandes 1, Association Etudes Normandes, Mont Saint Aignan, 96 pages.
- BULOT T. 1998, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Presses Universitaires de Rouen, Mont Saint Aignan, 183-188.
- BULOT T., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentations du parler banlieue à Rouen », dans Cahiers de la recherche et du développement Hors série, *Touche pas à ma langue! [?] Les langages des banlieues*, IUFM Aix-Marseille, Marseille, 123-136.
- BULOT T., 1996, « Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation » dans *Se Vêtir pour dire* , Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 223-234.
- BULOT T., TSEKOS N., 1996, *Caractérisation de la notion de confort nocturne dans les sites urbains Mise en mots du confort visuel nocturne à Rouen*, Rapport d'Études au CETE (Direction de l'Équipement, Normandie-Centre), 100 pages.
- TSEKOS N., BULOT T, GROSSE S., 1996, « L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.
- BULOT T., DELAMOTTE R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudadades», dans Signo & Seña 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144